



**COLLOQUE INTERNATIONAL
17 et 18 juin 2010**

Penser la violence des femmes

Organisé par Coline Cardi et Geneviève Pruvost

**Université Paris Diderot - Paris 7
Dalle les Olympiades - Immeuble Montréal -105, rue de Tolbiac- 75013 PARIS
Amphi 46**

BROCHURE :

**RESUME DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION
PROGRAMME**

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

PROGRAMME

JEUDI 17 JUI : ACCES DES FEMMES A LA VIOLENCE LEGALE ET ILLEGALE. PANORAMAS. *Présidence de séance : Rose-Marie Lagrave et Arlette Farge*

9h00	Accueil des participant-e-s et ouverture du colloque. Coline CARDI, Sociologue, Université Paris 8-Saint Denis-CRESPPA-CSU et Geneviève PRUVOST, Sociologue, CNRS-CESDIP-UVSQ. Penser la violence des femmes : perspectives théoriques et méthodologiques.
9h30	Entretien avec Arlette FARGE , Historienne, directrice de recherche, CNRS, EHESS. Entretien mené par Coline CARDI, Rose-Marie LAGRAVE et Geneviève PRUVOST.
10h	Entretien avec Colette PARENT , Criminologue, professeure, Université d'Ottawa. Entretien mené par Coline CARDI et Geneviève PRUVOST.
11h00	Nicole DUFOURNAUD, Docteure en histoire, Ingénieure de Recherche, EHESS – CRH-GRIHL. Les dames « doi[ven]t avoir leur cœur d'homme » : une invitation à participer à l'idéal féodal masculin du métier d'armes au XVIe siècle.
11h20	Jane FREEDMAN, Professeure, Université Paris 8, CRESPPA-GTM. Une violence « invisible » : les violences des femmes pendant les conflits armés et les (non)-réactions des organisations internationales face à ces violences.
11h40	Camille BOUTRON, Sociologue, post-doctorante, IHEAL-CREDAL, associée à l'IFEA. La « terroriste », la « milicienne » et la « policière » : trois exemples de l'implication des femmes à la violence armée au Pérou et de ses enjeux.
11h55	Cédric LE BODIC, Ingénieur de recherche, GERMES-SHS, Nantes. Peut-on penser la violence des femmes sans ontologiser la différence des sexes ?
12h10	Jean-Raphaël BOURGE, doctorant à Paris VIII, La violence pédophile au féminin : une figure sociale impensable.

JEUDI 17 JUI : LES FEMMES ENGAGEES DANS LA VIOLENCE POLITIQUE *Présidence de séance : Dominique Godineau et Xavier Crettiez*

14h00	Jean-Clément MARTIN, Professeur émérite, Paris I, Institut d'Histoire de la Révolution Française. De la violence des femmes dans la période révolutionnaire, un paradoxe persistant.
14h20	Guillaume MAZEAU, Maître de Conférences, Paris I, Institut d'histoire de la Révolution française. La baignoire et le couteau. Violence politique et construction du genre autour de l'assassinat de Marat (13 juillet 1793).
14h40	Quentin DELUERMOZ, Maître de Conférences, CRESC, Université Paris 13/ Nord. Des femmes soldats sous la Commune de Paris : la légion des fédérées.
15h00	Marie-Jo BONNET, Docteure en histoire, historienne d'art, écrivaine. Violence symbolique, violence fantasmée, l'exemple de Viollette Morris (1893-1944), " femme scandaleuse".
16h20	Maritza FELICES, Assistant Professor, Department of Criminology, University of Ottawa. Des armes et des femmes : le stigma de l'utilisation de la violence à des fins politiques.
16h40	Sonia DAYAN-HERZBRUN, Professeure émérite, Université Diderot-Paris7, CSRP. Femmes du Liban et de la Palestine dans la lutte armée.
17h00	Violaine BARADUC, M2 d'anthropologie-EHESS. La politique du singe au Rwanda. Les femmes génocidaires et la parole.

VENDREDI 18 JUI : VIOLENCES INTERPERSONNELLES ET TRAITEMENT JUDICIAIRE *Présidence de séance : Colette Parent et Marie-Elisabeth Handman*

9h	Marie-Amélie BOURGUIGNON, Aspirante et Aude MUSIN, chargée de recherches, F.R.S.-FNRS, CHDJ, CEMA, UCL, Belgique. Solidarité familiale et sociabilité féminine : la violence des femmes dans les villes médiévales. Le cas de Namur et Valenciennes (14e-16e siècles).
9h20	Clara CHEVALIER, Master II d'Histoire, EHESS, Paris. Des émeutières passées sous silence ? L'invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre.
9h40	David NIGET, Chercheur post-doctoral, CHDJ, UCL, Belgique. De l'hystérie à la révolte. L'observation médico-pédagogique des jeunes délinquants dans la Belgique de l'Après-guerre (1945-1965).
10h30	Thomas LEONARD, Doctorant en science politique, CERAPS – Lille 2 et Maxime LELIEVRE, Master 2 sociologie, GRS – Lyon 2 / ENS-Lsh. Quand les femmes sont "dangereuses" et les hommes de "bons pères au foyer": les conditions de la subversion des rôles genrés lors des jugements en comparution immédiate.
10h50	Dominique DUPREZ, Directeur de recherche en sociologie, CNRS-Clersé-Meshs, Université de Lille 1. Comment parlent-elles de la violence ? Récits de jeunes filles brésiliennes engagées dans des activités criminelles.
11h30	Nehara FELDMAN, Chercheuse associée au CSE. La violence des femmes : acte subversif ou produit dérivé de leur oppression ? Questionnement autour de la violence domestique des femmes à partir des données recueillies dans un village de la région de Kayes (Mali) et à Bamako.
11h50	Clotilde LEBAS, Doctorante en anthropologie, EHESS-IRIS. Privée et politique ? La violence des femmes en question.
12h10	Vanessa WATREMEZ, Doctorante, travail social, Univ. Laval de Québec/CRI-VIFF. Recension des écrits sur la violence dans les relations lesbiennes.

VENDREDI 18 JUI APRES-MIDI : FIGURATION ET DEFIGURATION DES FEMMES VIOLENTES *Présidence de séance : Eric Fassin*

14h	Fabienne GIULIANI, Doctorante en Histoire, ATER, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, CRHXIXE. L'impossible crime. Imaginaire et pratique de l'inceste féminin dans la France du XIXe siècle.
14h20	Martine KALUSZYNSKI, Historienne et politiste, chargée de recherche, Pacte-CNRS, IEP Grenoble. Genèse d'un savoir, genèse d'une construction. La criminologie ou la naturalisation du regard sociologique. La femme (criminelle) sous le regard du savant.
14h40	Fanny BUGNON, Doctorante en Histoire, CERHIO d'Angers. Entre stigmatisation et dépolitisation : à propos des femmes d'Action directe.
15h00	Raphaëlle GUIDÉE, Maîtresse de conférences, littérature comparée, FoReLL, Université de Poitiers. Figures politiques de la violence féminine dans le roman contemporain (Philip Roth, Toni Morrison, Graham Swift).
16h20	Dominique LAGORGETTE, Maîtresse de conférences, Sciences du langage, Linguistique française, Université de Chambéry, IUF. Le continuum entre sorcières et militantes dans les représentations culturelles (tricoteuses, pétroleuses, passionaria d'Action Directe).
16h40	Elsa DORLIN, Maîtresse de conférences, philosophie, Université Paris 1. Les films de Girl gangs : violence collective, violence politique.
17h00	François-Xavier MOLIA, Maître de conférences, cinéma, FoReLL, Université de Poitiers. Qu'est-ce qu'une femme ? Violence et identité féminine dans la saga Terminator.

BARADUC Violaine,

Master 2 d'anthropologie, EHESS. violaine.baraduc@laposte.net

La politique du singe au Rwanda. Les femmes génocidaires et la parole.

Stéphane Audoin-Rouzeau, dans l'article qu'il a rédigé à l'occasion de la commémoration des quinze ans du génocide de 1994, dans le cadre d'une parution collective de la Revue d'histoire de la Shoah, (Les violences au XXe siècle à l'aune de l'histoire et de l'anthropologie. Le génocide des Tutsi au Rwanda, in. Revue d'Histoire de la Shoah, Rwanda. Quinze ans après. Penser et écrire le génocide des Tutsi, n° 190, janvier/juin 2009, pp. 137-151) écrit que tout, dans le génocide des Tutsi rwandais, s'inscrit au-delà des schémas connus. Il s'agit d'abord pour lui de mesurer par ce terme le niveau de la violence franchie, la « promiscuité » en œuvre dans les massacres, l'imbrication de la propagande, de tensions ultra-localisées et/ou personnelles, de luttes politiques et du déploiement de la violence à l'intérieur d'espaces religieux. L'histoire du génocide des Tutsi rwandais sonne un renouveau dans les objets et les méthodes du champ africaniste par les différents niveaux de violence engagés avant même que ne débute les massacres. A ce stade, il nous paraît pertinent de rajouter à la définition de cet au-delà une nouvelle limite franchie dans les violences : la participation des femmes.

Les entretiens menés à la Prison Centrale de Kigali (PCK) avec des femmes accusées de crime de génocide soulèvent les difficultés d'un terrain entre mémoire et histoire. Sa source essentielle, la parole, s'est révélée être un profond piège. A l'origine, le projet de l'étude était défini au travers d'une opposition entre violences commises et subies, admettant en référence les catégories de représentation ethnique hutu/tutsi. Cela suppose qu'une part des violences commises par les femmes hutu « contre » ou interagisse avec les violences subies par les femmes tutsi, encouragées par la propagande du régime anti-FPR d'Habyarimana.

Le terrain mené à la PCK pose clairement la nécessité de dresser une typologie des violences féminines et d'en définir les grands enjeux. En effet, par delà l'idéologie génocidaire, quels sont les éléments qui peuvent servir à caractériser les violences féminines ? Ont-elles une nature propre ou se sont-elles faites en regard d'une violence masculine ?

Sur la base des données brutes de notre terrain, nous souhaitons rendre compte d'un objet encore vierge dans le champ des études historique ou anthropologique conduites au Rwanda. Des difficultés portées à la fois par l'environnement carcéral, l'adoption pour les femmes d'une posture victimaire, la survivance de l'idéologie génocidaire, la fidélité au mari et plus généralement par la mémoire toujours vive des massacres, nous souhaitons rendre compte de l'enjeu réel de cette recherche : la libération de la parole. En tissant un portrait des femmes avec lesquelles nous avons eu des entretiens, portrait émaillé par le mensonge, le secret ou le silence, nous rapporterons les grandes lignes des accusations formulées contre elles. Car il apparaît que, concernant les violences commises par les femmes, la « Vérité » est tenue en creux par les accusations qu'on leur porte et la verbalisation qu'elles en font.

Pour alimenter une réflexion sur la violence des femmes, nous proposons de faire partager les premiers questionnements d'un terrain jeune mais extrêmement riche. Notre participation s'articulera autour de trois points : la configuration de l'enquête, les stratégies d'entretien et les résultats qu'elles ont pu avoir. Se dégageront des soucis méthodologiques la nature concrète des violences commises par les femmes pendant le génocide de 1994. Par la reconstitution des profils (divers) des femmes génocidaires incarcérées, nous tenterons de restituer la pénibilité du rapport à la parole, induite semble-t-il autant par des facteurs endogènes que par la configuration triangulaire des entretiens (femme-interprète-chercheur).

Si la politique du singe, déroutante et frustrante, a conditionné le recueil des informations, elle n'a pas compromis la recherche. La parole des femmes peut malgré tout faire émerger, par le biais de confidences de type délateur ou de mensonges, une forme de vérité. Dans ce cas la parole permet une écriture, même partielle, de l'histoire du génocide et de ses pratiques.

Présentation des travaux de Violaine Baraduc : à l'occasion du Master 2 d'anthropologie, je réalise en août et septembre 2009 un premier terrain d'enquête sur la participation des femmes aux violences pendant le génocide des Tutsi rwandais. Ces premiers entretiens, menés uniquement à la Prison Centrale de Kigali, permettent de reconstituer des itinéraires féminins sans qu'apparaisse clairement la dimension idéologique d'une haine anti-tutsi ou une violence « de genre ». Projetant de poursuivre la recherche dans le cadre d'un doctorat, je souhaite la doubler d'un projet documentaire. J'aborderai ainsi l'étude par un autre biais et reconsidérerai les recours méthodologiques pour lesquels j'avais d'abord optés. Ayant débuté en parallèle de mon cycle en anthropologie une formation aux métiers du documentaire, j'ai réalisé un premier film traitant du projet d'émancipation d'une jeune villageoise employée comme bonne à Ouagadougou. Zara, que ses parents ont voulu marier de force après sept ans d'absence, revient les voir de nouveau en jouant des doubles codes citadins et ruraux afin de gagner encore un peu de temps.

BONNET Marie-Jo

Docteure en histoire, historienne d'art, écrivaine. mjobonnet@gmail.com

Violence symbolique, violence fantasmée, l'exemple de Violette Morris (1893-1944), « femme scandaleuse ».

La période de l'Occupation est particulièrement riche pour penser la violence des femmes. Violence permise et violence défendue, où se situe la limite et quels sont les moments de renversement qui transforment une championne admirée en « femme à abattre » par la Résistance.

Violette Morris a ceci de particulier qu'elle cumule toutes les situations de violence tenues pour inhabituelles chez les femmes. Elle pratique les sports violents comme la boxe et qui exigent de la force physique. Née à Paris en 1893, Violette Morris est une force de la nature qui s'illustre d'abord sur le Front comme estafette, puis dans les années 1920 dans l'athlétisme, la natation, le football féminin, le vélo, la course à moto et la course automobile. Elle remporte les titres olympiques du lancer du poids et du javelot et, fatiguée des compétitions réservées aux dames, se mesure aux hommes. Elle gagne le Bol d'or en 1927 devant les concurrents masculins, infligeant une blessure symbolique au « sexe fort ».

Sa deuxième caractéristique est d'être rejetée en 1928 de la Fédération Féminine Sportive de France sous prétexte qu'elle porte le pantalon et aime les femmes. Elle veut être libre, membre d'une élite sportive à une époque où le destin social de la femme se limite à la maternité. Elle perd son procès en 1930 au mépris de toute justice. En 1929, pour motif sportif, elle se fait couper les seins, ce qui est conçu comme une mutilation de sa féminité. Elle devient un être unique, singulier, « hors norme ». Mais son statut social de femme lui dénie la liberté d'être elle-même et de vivre comme elle l'entend. Petit à petit cet être exceptionnel, petite fille du général Morris, le conquérant de l'Algérie, devient une exclue de la société. Elle n'y a plus sa place.

Troisième acte violent : elle tue un homme sur sa péniche avec une arme à feu, le lendemain de Noël 1937 parce qu'il la menaçait de la jeter dans la Seine. Acquittée pour légitime défense, elle n'en devient pas moins une femme dangereuse...

Tout en pratiquant le chant et la musique, elle est alors artiste lyrique, elle fréquente les artistes et écrivains de Paris. C'est elle qui conduit Jean Cocteau sur le front pendant la drôle de guerre pour rencontrer Jean Marais parce qu'elle est la seule à accepter le risque.

Dernier acte : l'Occupation. Elle fréquente les milieux collaborationnistes et les Allemands, dirige un garage réquisitionné par la Luftwaffe, devient le chauffeur du secrétaire général du gouvernement (Hôtel Matignon), le conduit régulièrement à Vichy et accomplit quelques missions de collaboration à la SNACSO (constructeur d'avions). Elle effectue aussi du marché noir à la fin 1943, en Normandie, où elle se rend en voiture pour ravitailler le groupe Otto auprès d'un charcutier. La résistance locale la voit comme « agent de la Gestapo » parce qu'elle accompagne des

allemands et vient en traction avant noire. La légende de la gestapiste est née. Elle débouchera dans un premier temps sur son exécution par le maquis Surcouf (dans l'Eure) le 26 avril 1944 avec la famille de charcutiers qu'elle transportait dans sa voiture, dont deux enfants.

Le deuxième temps de la légende noire est la construction de l'image de la tortionnaire nazie, forcément coupable du fait qu'elle s'habille en homme et s'est fait couper les seins.

Une recherche minutieuse dans les archives des services secrets de la France libre, de la police, des procès en cour de justice de la Libération ne m'a pas permis d'établir sa culpabilité. Aucune trace d'activité « d'agent de la gestapo ». Cela n'a pas empêché la police de Rouen, les RG, certains journaux et certains auxiliaires français de la gestapo, de la charger de crimes imaginaires. Et d'être crus.

Dans les années 1970-1980, l'étiquette d'agent de la Gestapo devient avec Auguste Le Breton puis surtout Raymond Ruffin celle de « La diablesse, la véritable histoire de Violette Morris » (titre de son livre paru en 1989), puis « La hyène de la gestap » (2004), renouant ainsi avec l'ancestrale peur des sorcières. Le plus surprenant est que cette image est adoptée par presque tout le monde sans que son « biographe » ait besoin d'apporter le moindre élément d'archive pouvant étayer cette image.

Nous analyserons comment, dans un contexte de désordre social, en période de guerre, une « fascination » pour une femme hors norme se transforme en haine meurtrière, et comment l'image de l'agent de la gestapo en fait un bouc émissaire idéal au moment de la Libération. La « violence symbolique » infligée à la domination masculine (s'habiller en homme et vivre aussi libre qu'un homme), devient une violence fantasmée de tortionnaire méritant la mort, acceptée par tous. Aussi bien des historiens du sport que ceux de l'Occupation. Pourquoi ? Finalement, la « violence symbolique » n'est-elle pas plus insupportable que la violence armée ?

Quelques publications de Marie-Jo Bonnet

- Les Voix de la Normandie combattante, Été 1944, Ed. *Ouest-France*, 2010

- « L'homosexualité et son image au camp de concentration de Ravensbrück » (traduction en italien), in *R/esistenze lesbiche nell'Europa nazifascista*, a cura di Paola Guazzo, Ines Rieder e Vincenza Scuderi, éd. ombre corte/documenta, Verona, 2010, (Italie)

- « La disparition des fusillés de la prison de Caen du 6 juin 1944 a-t-elle un lien avec l'exécution de Violette Morris... », *Honfleur*, 14 juin 2008. (Conférence)

- « La Lesbienne dans Le Deuxième Sexe : un universalisme sans universalité », *Etudes francophones*, Vol. XVI, n°1, printemps 2001 (Etats Unis, Université de La Fayette) + *Lesbia magazine*, avril et mai 2002. Traduit en espagnol in *Orientaciones*, n°4, Madrid, 2003.

- *Les relations amoureuses entre les femmes du XVI au XXe siècle*, 2d., Odile Jacob 1995, (poche 2001).

BOURGE, Jean-Raphaël,

Doctorant à Paris VIII

La violence pédophile au féminin : une figure sociale impensable.

Figure sociale contemporaine du monstre, le pédophile incarnerait une forme de transgression des interdits sociaux : l'atteinte sexuelle aux enfants. Et si la figure du pédophile est admise par comme l'incarnation du monstre étranger, elle est aussi vue sous des traits masculins. En effet, les affaires mises en lumière par les médias – au moins une « affaire de pédophilie » est mise sur la sellette médiatique chaque semaine rien qu'en France – ne sont quasiment exclusivement que des affaires impliquant des hommes. Les rares femmes médiatisées le sont le plus souvent pour leur complicité passive avec un mari pédophile. Il n'en demeure pas moins que la pédophilie peut revêtir un caractère féminin, mais sa visibilité est exceptionnelle dans les médias, dans les publications scientifiques et plus largement dans l'espace public. Et les rares occasions où la pédophilie féminine est évoquée, c'est sous un jour différent de la pédophilie masculine. La masculinité de la pédophilie est en général associée au caractère prédateur de la prétendue nature sexuelle masculine, en faisant souvent l'impasse sur les conditions matérielles et sur les configurations de pouvoir qui permettent de l'accomplissement de la pédophilie.

On peut légitimement se poser la question du devenir de la figure de la femme pédophile et des raisons de son refoulement par l'imaginaire collectif. Elle devient dès lors un non-sens et ce qui a valeur purement médical, quand c'est les femmes qui le prodiguent, acquière une connotation sexuelle, voire monstrueuse, quand il s'agit d'hommes. J'interroge dans un premier point cette invisibilisation qui occulte, en dépit de statistiques judiciaires et policières, que les femmes représentent une part certes minoritaire parmi les pédophiles mais non négligeable (2,2% à 10% en France selon les sources). Dans un deuxième point je tente d'illustrer cette invisibilisation en montrant que lorsqu'il s'agit d'affaires de pédophilie féminine, la sexualité devient là, pour le coup, licite. Les raisons de cette mise hors de l'anormalité, qui ne rejoint pas pour autant la sphère de la normalité, je la questionne dans la troisième partie où je tente de démontrer que ce refus de concevoir une pédophilie non masculine tend à asseoir la vision hétéro-patriarco-normée de ce que serait la féminité, c'est-à-dire tournée uniquement vers la maternité.

En regardant la figure du pédophile à travers le prisme du genre, il est possible de décrypter les enjeux sociaux et politiques qui s'y dissimulent. De manière plus générale, penser la figure du pédophile à travers une analyse de genre permet de décrypter les mécanismes de différenciations genrées des individu-e-s mis en œuvre par cette construction sociale bien au-delà de la question de la pédophilie.

Par une mise en perspective de différentes expressions sociales, cette généalogie du présent permet d'esquisser ce portrait fantomatique et alors de comprendre les enjeux sociopolitiques qui se cachent derrière cette figure sociale impensable.

BOURGUIGNON Marie-Amélie

Aspirante du Fonds National de la Recherche scientifique (F.R.S.-FNRS), CHDJ, Université Catholique de Louvain.

Amelie.Bourguignon@uclouvain.be

Et MUSIN Marie-Aude

Chargée de recherches du F.R.S.-FNRS Attachée au CHDJ, Membre du Centre d'Etudes sur le Moyen- Age et la Renaissance, Université Catholique de Louvain.

Solidarité familiale et sociabilité féminine : la violence des femmes dans les villes médiévales. Le cas de Namur et Valenciennes (14e-16e siècles).

Au Moyen Âge, comme aujourd'hui, les femmes violentes sont sensées être minoritaires. Néanmoins, l'exploitation d'archives judiciaires médiévales (comptabilités d'officiers de justice, registres aux sentences) permet d'appréhender la violence des femmes tant dans les formes qu'elle peut prendre que dans la manière dont elle est gérée et perçue par la communauté urbaine. Nous proposons donc d'analyser les différentes facettes de la violence des femmes à partir des archives conservées pour deux villes des anciens Pays-Bas, à savoir Namur et Valenciennes.

L'étude des modes de gestion de la violence en milieu urbain, à l'époque médiévale, confirme la place minoritaire des femmes en tant

qu'auteurs d'actes violents. Il faut cependant faire une distinction entre les différentes formes de violence. Les femmes sont proportionnellement plus impliquées dans la violence verbale que physique. La violence mortelle est peu leur fait : la part qu'elles représentent parmi les auteurs d'homicide ou de meurtre est minime. Il est cependant remarquable de constater que les violences mortelles sont différemment qualifiées s'agissant des femmes : ainsi, à Namur, 14 femmes sont accusées de meurtre, souvent celui d'un mari ou d'un enfant (soit environ 20 % des meurtriers) alors que 12 femmes sont impliquées dans un homicide (2 % du total des homicides, soit dix fois moins que pour le meurtre). Or, à cette époque, l'homicide, à la différence du meurtre, est largement excusable. Au-delà de la réalité des faits, il semble que la justice urbaine soit moins tolérante envers les morts causées par des femmes, et les traitent dans ce cas davantage comme des criminelles. Par contre, dans le cas des violences physiques aux conséquences moins dramatiques, les mêmes amendes sont prononcées pour punir les représentants de l'un ou l'autre sexe. L'analyse des cas de coups et blessures montre aussi que la violence des femmes peut trouver à s'exprimer hors de la sphère privée et familiale, au contraire de l'image classique véhiculée par l'historiographie.

Seront analysées notamment les motivations de la violence : par exemple, alors que la défense de l'honneur par le recours à la violence est souvent perçue comme une affaire d'homme, l'analyse des archives médiévales atteste que les femmes n'hésitent pas à défendre elles-mêmes leur honneur bafoué. Les solidarités à l'œuvre dans la violence des femmes doivent aussi être envisagées : en effet, elles n'hésitent pas à intervenir dans une bagarre pour porter secours à un membre masculin de leur famille comme un époux, un fils, un frère, etc. Il conviendra aussi de distinguer, dans l'analyse, les violences des femmes à l'encontre d'autres femmes et celles dirigées contre les hommes.

Nous souhaiterions également nous attarder sur les moyens utilisés pour commettre l'acte violent (on peut se demander si les gestes de la violence ne reproduisent pas les gestes posés dans les tâches quotidiennes) Enfin, l'étude des sanctions infligées aux femmes permet pour certains types de violence d'infirmer un traitement fondamentalement différencié entre les deux sexes. Il faudra tenter de comprendre dans quels cas et pourquoi la violence féminine perturbe davantage ou non l'ordre urbain que la violence traditionnellement acceptée des hommes.

Quelques publications de Marie-Aude Musin

"Civilisation des mœurs et/ou disciplinarisation sociale ? Les sociétés urbaines face aux violences en Europe (1300-1800)" dans Mucchielli, L. (sous la dir. de), Histoire de l'homicide en Europe, du XVI^e siècle à nos jours, Paris, 2009, p. 273-321 (en collaboration avec Xavier Rousseaux et Bernard Dauven).

Musin, A., Rousseaux, X et Vesentini, Fr. (sous la dir. de), Violence, conciliation et répression. Recherches sur l'histoire du crime, de l'Antiquité au XXI^e siècle, Louvain-la-Neuve, 2008.

"'Consideré son joerne eaige...". Jeunesse, violence et précarité sociale dans les Pays-Bas bourguignons et habsbourgeois (XIV^e-XVI^e siècles)" dans Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière", n° 9, Vaucresson, 2007, p. 25-46 (en collaboration avec Elise Mertens de Wilmars).

"Une fête de famille : l'inauguration du palais de justice de Mons en 1848 " dans Journal des Tribunaux, N° 6277 - 28/2007 (en collaboration avec Jérôme de Brouwer et Guillaume Baclin).

"Justice et criminalité dans la prévôté de Beaumont (1398-1474)" dans Annales de la société archéologique de Mons, t. LXXX, Mons, 2007, p. 205-296.

"Un aspect de la justice médiévale : peines afflictives et justice punitive dans la prévôté de Beaumont au XV^e siècle (1398-1474)" dans Publications de la société d'histoire régionale et de tourisme culturel des cantons de Beaumont-Chimay, t. XVII, Sivry-Rance, 2004, p. 93-145.

"Affaires de viols, affaires de réputation... ? Paroles d'experts" dans Le Soir, 2 août 2009, p.14-15.

"Beaumont", dans Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai-Tournais sous l'Ancien Régime, Bruxelles, 2009, p. 315-318.

Compte rendu de l'ouvrage « La dette et le juge » dans la revue Histoire et Mesure, t. XXII, n°2, 2007, p. 177-179.

A paraître : "La rémission, un indicateur de la violence réelle ? Le cas de la France et des Pays-Bas (XV^e-XVII^e siècles)" (en collaboration avec Michel Nassiet) (soumis pour publication à Crime, Histoire et Sociétés, en cours d'évaluation).

A paraître : "Les récits de rémission dans la longue durée. Le cas de l'Anjou du XV^e au XVIII^e siècle"(en collaboration avec Michel Nassiet) (accepté pour publication par la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine).

A paraître : "La place et la définition de la composition dans le paysage judiciaire bourguignon, XV^e-XVII^e siècles" (en collaboration avec Bernard Dauven). Publication prévue en 2010 aux Presses Universitaires de Louvain.

A paraître : "Vengeance et paix à Namur (XV^e-XVI^e siècles)". Publication prévue en 2010 aux Publications de la Sorbonne.

A paraître : "Bonne fame et mauvaise renommée : opinion publique et justice dans les Pays-Bas méridionaux au tournant du Moyen Age et des Temps Modernes" (soumis pour publication des Actes du colloque « Justice et espaces publics en Occident, de l'Antiquité à nos jours, Montréal, 7-8 mai 2009 »).

A paraître : "Ordre religieux, justice du prince. L'affaire de la Muette de Hal (1532)". Publication prévue en 2010 aux Annales de la Société Archéologique de Namur.

A paraître : "Fait mandé et rémission à Namur, XIV^e-XVI^e siècles" à la Revue du Nord.

En préparation : publication de la thèse de doctorat « Sociabilité urbaine et criminalisation étatique : la justice namuroise face à la violence de 1363 à 1555 » (chez Brepols, dans la collection Studies in European Urban History (1100-1800).

Quelques publications de Marie-Amélie Bourguignon :

Sujet de la thèse d'Amélie Bourguignon : « Justice criminelle et pouvoir politique dans une société urbaine en mutations : deux villes en Hainaut, Mons et Valenciennes, de 1360 à 1550 », Université catholique de Louvain.

BERNARD, D., BOURGUIGNON, M.-A. et alii, Fonds de la recherche scientifique : la réforme se fera avec les scientifiques, dans Le Soir, 30 décembre 2009, p. 15.

MUSIN, A., Une affaire de renommée..., dans Le Soir, 2 août 2009, p.14-15.

BOURGUIGNON, M.A., Bans de police et comptes urbains à Mons : regards croisés sur l'ordre public et la moralité, dans WIJFFELS, A. et ROUSSEAU, X. (éd.), Actes du colloque international « Histoire du droit et de la justice : une nouvelle génération de recherches. Een nieuwe generatie in het onderzoek over de geschiedenis van het recht en van de justitie, Louvain-la-Neuve, 10-12 décembre 2008, Presses Universitaires de Louvain, 2009, p.253-270.

BOURGUIGNON, M.A., Taxer la délinquance à Mons au XV^e siècle, ou comment croiser des séries comptables d'amendes, Actes du Huitième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Namur, 28-31 août 2008 (accepté pour publication-à paraître).

BOURGUIGNON, M.A et MUSIN, A., « Bonne fame et mauvaise renommée » : opinion publique et justice dans les Pays-Bas méridionaux au tournant du Moyen Age et des Temps Modernes, Actes du Colloque international « Justice et espaces publics de l'Antiquité à nos jours », Montréal, 7-8 mai 2009 (soumis pour publication).

BOURGUIGNON, M.A., DAUVEN, B. et ROUSSEAU, X. (éd.), La sanction judiciaire dans l'espace belge, XIII^e-XX^e siècles, Actes du

BOUSTRON Camille

Sociologue, post-doctorante, IHEAL-CREDAL, associée à l'IFEA. boutcam@yahoo.fr

La « terroriste », la « milicienne » et la « policière » : trois exemples de l'implication des femmes à la violence armée au Pérou et de ses enjeux.

Le Pérou se présente comme un pays privilégié dès lors qu'il s'agit d'observer et d'analyser l'implication des femmes dans la violence armée en ce début de 21^{ème} siècle. Marqué par un violent conflit armé interne dont on dénombre près de 70 000 morts entre 1980 et 2000, la société péruvienne a connu récemment un certain nombre de bouleversements qui se voient reflétés notamment au sein de l'organisation des rapports sociaux de sexe. Un très grand nombre de femmes en effet ont été amenées à prendre part au conflit armé interne, soit parce qu'elles décidaient de s'engager au sein d'un parti subversif, soit parce qu'elles y étaient recrutées de force, tandis que dans d'autres cas, ce sont les femmes des communautés paysannes organisées en comités d'autodéfense dans les régions les plus affectées par le conflit qui ont contribué sous diverses formes à la lutte contre subversive. La participation des femmes au conflit armé péruvien, bien que peu soulignée par l'histoire « officielle » et dont la reconnaissance se limite généralement exclusivement aux militantes du Parti Communiste Péruvien Sentier Lumineux, se présente comme un phénomène social majeur, étudiable à partir de la compréhension des nombreux changements économiques et politiques du transnational au local.

C'est à peu près à la même époque qu'a lieu la progressive féminisation de la police péruvienne. Bien qu'elles y aient été acceptées sous certaines conditions à partir des années 1970, les femmes ont la possibilité d'intégrer les différentes écoles de sous-officiers de police du pays à partir de la fin des années 1990. L'égalité « formelle » entre hommes et femmes est obtenue en 1992 lorsque l'école d'officiers ouvre à son tour ses portes aux femmes. La féminisation de la police a fait alors au Pérou l'objet d'un discours public spécifique qui cherchait à redorer le blason d'une institution en perte de légitimité. C'est notamment pour lutter contre la corruption et petits « pots de vin » entre conducteurs pris en faute et représentants des forces de l'ordre que l'ensemble du personnel composant la police de circulation a été remplacé par des sous-officiers et officiers féminins à partir des années 1990.

Nous avons ici trois types de trajectoires collectives illustrant l'implication des femmes dans la violence armée, qu'elle soit légale et considérée comme légitime, comme cela peut-être le cas des policières, informelle et invisibilisée, comme cela peut-être le cas des miliciennes, ou enfin qu'elle soit subversive et déviant, comme cela est le cas des militantes des partis rebelles des années 1980 et 1990 aujourd'hui pour la plupart emprisonnées.

Ces trois types de trajectoires ont lieu de façon momentanée mais ne donnent pas toutes lieu au même résultat. Je me propose donc dans un premier temps de les décrire brièvement en montrant quelle est la situation aujourd'hui des femmes exerçant ou ayant exercé une forme de violence armée. Dans un deuxième temps je propose de déplacer le point de vue afin de proposer une réflexion sur le regard porté par la société sur ces femmes et sur les conséquences concrètes de ce regard sur leur vie et sur leur corps. Je montrerai en effet qu'il est possible de mettre en avant un continuum de violence à partir de l'analyse de la trajectoire de ces femmes. Nous verrons alors que le caractère légitime ou non de la violence armée pratiquée par les femmes ne peut rien contre ce que l'on pourrait appeler « un retour de violence » qui se traduit au travers des différents traitements et représentations associées aux « femmes armées ».

J'essaierai ainsi à partir d'une démarche empirique, qui s'appuie sur plusieurs années de terrain, de mettre en évidence les différentes dynamiques de violence qui caractérise les rapports sociaux de sexe, la violence armée exercée par des femmes agissant ici comme le miroir grossissant d'un système de domination et de concurrence spécifique entre les sexes.

Publications de Camille Boutron :

- Boutron Camille, Rôles et statuts des femmes dans la Policía Nacional del Perú. Tentative d'une approche du travail des femmes dans la police péruvienne à partir d'une perspective de sociologie du travail, mémoire de DEA sous la direction de Christian Gros, IHEAL – Paris III Sorbonne Nouvelle, 2005, 154 p.

- "Le retour à des valeurs traditionnelles comme stratégie de résistance face à l'enfermement: la cas des prisonnières politiques de la prison de haute sécurité de Chorrillos II à Lima", /Le Passe Muraille/, n°23, mars 2010

- « Réintégrer la vie civile après le conflit : entre invisibilisation et résistance. L'expérience des ronderas au Pérou », in /L' Adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants/, Nathalie Duclos Ed., Paris, Karthala, 2010

- « Le rôle de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) au Pérou dans la mise en place de politiques de réparations et son impact dans la construction des identités historiques » in Frégosi R & España Ruiz R. Eds., D/roits de L'Homme et Consolidation Démocratique en Amérique du Sud./ Paris, L'Harmattan, 2009

- "Enjeux et stratégies des prisonnières politiques péruviennes dans la lutte pour une visibilité sociale", /Pandora/, n°8 « Résistances », 2009

- Boutron Camille, « Lorsque le genre comme identité sexuée se superpose au genre esthétique : une approche à travers des représentations sentiéristes au Pérou dans les années '80 », in Genres en mouvement, J. Wasiolka Ed., Paris, Nouveau Monde, 2009, pp. 165-184

BUGNON Fanny

Doctorante en histoire, CERHIO d'Angers - UMR 6258.

fanny.bugnon@gmail.com

Entre stigmatisation et dépolitisation : à propos des femmes d'Action directe.

Les pays occidentaux ont connu, dans le sillage de la dynamique contestataire de la fin des années 1960, des épisodes de violence politique avec des groupes pratiquant la lutte armée. Entre autres caractéristiques, ces organisations partagent notamment de compter nombre de femmes dans leurs rangs, ce qui n'a pas manqué d'être souligné par les contemporains. La France n'échappe pas à la règle, notamment à travers l'exemple d'Action directe (1979-1987).

Il s'agit ici d'envisager cet engagement à travers le miroir que constitue la presse (populaire, d'opinion, d'information) afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur le terrain des représentations, dans le traitement pénal et médiatique des femmes impliquées dans l'exercice collectif de la violence révolutionnaire. Il sera notamment question de la stigmatisation dont ces femmes sont l'objet en tant qu'elles opèrent une double transgression des normes pénales et sociales et des liens envisagés entre le féminisme et le recours à la violence.

Publications de Fanny Bugnon :

Principaux thèmes de recherche : Histoire sociale, militantisme, violence politique, femmes, féminisme, médias, déviances, représentations, analyse de discours.

Femmes et violences politiques : les femmes dans les organisations terroristes révolutionnaires . Thèse en cours depuis 2004.

Il s'agit de mettre en évidence les rapports complexes entre action politique et violence révolutionnaire dans le prolongement du mouvement contestataire des années 1960, en intégrant à notre démarche le double contexte de l'essor du féminisme et du pacifisme. L'enjeu est donc de définir les caractères de la médiatisation et les spécificités des traitements, des discours ayant pris pour objet des femmes impliquées dans des organisations « terroristes révolutionnaires » en se demandant comment le genre intervient dans le traitement de ces femmes et de leurs actes.

Publications :

« A propos de quelques figures de la violence politique féminine sous la Troisième République », in Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 201-211.

« L'affaire Germaine Berton ou comment éclipser une criminelle politique », in Benoît Garnot (dir.), *Normes juridiques et pratiques judiciaires*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2007, p. 295-304.

« Des « enfants monstrueux de 68 » ? A propos des mouvements politiques violents et des médias (France-Allemagne, 1968-1998) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 94, avril-juin 2009, p. 47-52.

« Quand le militantisme fait le choix des armes. A propos des femmes d'Action directe et des médias », *Sens public*, revue internationale électronique: <http://www.sens-public.org/spip.php?article683>

« Germaine Berton, une criminelle éclipse », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. XXIV, 3, 2005, p. 68-85.

« La sexualité au service de la Patrie : le discours des Repopulateurs français (1918-1923) », in Choinière, Parenteau, Pinson, Poirier (dir.), *Sexe et discours social de la Belle Époque à nos jours*, Montréal, Université McGill, coll. "Discours social / Social Discourse", 2005, p. 39-53.

avec Annie Junter, *Rapport pour le Conseil régional de Bretagne sur les ressources scientifiques, pédagogiques et documentaires dans les Universités et grandes Écoles de Bretagne sur égalité et genre*, CRESS-Lessor, Université Rennes 2, décembre 2007.

CHEVALIER Clara

Master 2, histoire, EHESS, sous la direction d'Arlette Farge. clarachevalier@msn.com

Des émeutières passées sous silence ? L'invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre.

Bien que les femmes soient largement partie prenante des émeutes à l'époque moderne, les traces de la violence des émeutières sont peu perceptibles dans les archives policières. La portée heuristique du genre comme catégorie d'analyse permet de dépasser cette difficulté méthodologique : en examinant la construction de ces sources du point de vue du genre, on peut mettre en évidence les processus d'occultation de la violence des femmes émeutières. Il s'agit d'envisager sous un angle nouveau la question posée par l'étude de pratiques sociales à partir des sources mêmes de leur répression.

Le corpus de sources sur lequel je m'appuie concerne l'émeute vivrière de mai 1775 à Paris. Il comprend les interrogatoires des personnes appréhendées ainsi que les dépositions des témoins et permet de confronter pour les analyser les discours de la police, des victimes et des émeutiers et émeutières sur la violence des femmes, différemment définie et perçue.

Ces sources font état d'un sous-enregistrement des émeutières, moins souvent arrêtées que les hommes par une police qui cherche à appréhender les coupables de ce qui lui apparaîtrait comme un complot. Dans les récits des témoins de l'émeute, les femmes apparaissent le plus fréquemment fondues dans la masse. Leur participation aux actes de violence collective est partiellement occultée par des discours qui ne les mentionnent que de façon implicite. Il est donc intéressant de ne pas s'en tenir aux statistiques sexuées sur les arrestations et de recenser les femmes qui ont échappé à la répression mais qui sont cependant signalées par les témoins.

Ces documents éminemment formalisés ne constituent pas une retranscription des propos des personnes interrogées, mais plutôt une reconstitution des réponses apportées lors des interrogatoires. Les discours tenus a posteriori sur l'émeute dénotent en outre la position d'infériorité et d'isolement des émeutiers et des émeutières qui se trouvent alors face à l'institution policière, de surcroît elle-même sexuée. Confrontés à un système judiciaire où l'aveu vaut preuve, ils et elles tendent généralement à euphémiser leur action. Il s'agit d'envisager les stratégies de légitimation et de dénégation différenciées des hommes et des femmes en tenant compte du contexte d'énonciation

Présentation du travail de recherche de Clara Chevalier :

Clara Chevalier, à la suite d'une formation en Histoire et en Histoire de l'Art à l'Université Rennes II, est étudiante en Master II d'Histoire à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Arlette Farge. Sa recherche sur l'émeute vivrière de 1775 à Paris, menée dans une perspective genre, s'appuie sur les archives policières. En interrogeant la construction de ces sources, son travail vise à mettre en évidence les rapports de pouvoir, notamment à travers l'explicitation des processus d'invisibilisation de la présence et de la violence des femmes. Il cherche également à dénaturaliser l'explication de la division des tâches entre les émeutières et les émeutiers. Il questionne enfin le rejet hors du politique de ce type de mouvements populaires en mettant en lumière la portée politique des émotions du peuple et son occultation.

DAYAN - HERZBRUN Sonia

Professeure d'Université émérite, Centre de Sociologie des Pratiques et Représentations Politiques, Université Paris Diderot-Paris 7 sonia.dayan-herzbrun@wanadoo.fr

Femmes du Liban et de la Palestine dans la lutte armée.

Si l'on a finit par reconnaître la place des femmes dans les mouvements de libération nationale au Proche-Orient, on a toujours largement occulté leur participation aux opérations armées de ces groupes. Les femmes étaient supposées ne participer qu'à des mouvements pacifiques, où elles reproduisaient leurs rôles de mères ou de sœurs. À des intervalles réguliers, cependant, au moment de l'occupation du Sud-Liban par Israël ou au moment de la Seconde Intifada, en Palestine, des actions violentes menées par des femmes venaient momentanément rompre ce consensus. Les attentats-suicides menés par des femmes, en particulier, provoquaient la stupeur. Deux interprétations paraissaient alors plausibles : celles qui renvoyaient à la monstruosité des femmes qui ne correspondaient pas aux stéréotypes essentialistes ; les autres, qui voyaient dans ces femmes de simples instruments passifs manipulés par les hommes.

Je compte m'appuyer sur des travaux historiques et sociologiques récents, mais aussi sur les enquêtes de terrain que j'ai effectuées depuis une trentaine d'années en Palestine et au Liban pour mettre en lumière cette participation des femmes aux diverses formes de lutte armée depuis les années 1930, période de la première grande révolte palestinienne. L'occultation de leur participation relève souvent de biais de classes (les paysannes sont les plus invisibles), tout autant que des dimensions locales et coloniales du patriarcat. On peut, à l'inverse développer l'idée que le choix de la violence politique est une façon pour des femmes d'affirmer leur autonomie envers et contre tout.

Quelques publications de Sonia Dayan (sélection) :

- *Désirs de paix, relents de guerre. Afrique du Sud, Irlande du Nord, Proche-Orient*" (en collaboration avec Maurice Goldring et Antoine Bouillon, Desclées de Brouwer, novembre 1996.
- *Femmes et politique au Moyen Orient* (L'Harmattan, Paris, 2005)

- *Le journalisme au cinéma*, Le Seuil, 2010
- « Quand en Egypte l'espace public s'ouvrait aux femmes » Naqd n° 22-23 « *Femmes et citoyenneté* » Alger 2006, p. 263-274.
- « De l'autonomie des femmes en pays d'Islam. Perspectives post-coloniales », *Contretemps*, janvier 2008.
- « Extension mondiale du féminisme », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2008.
- « La masculinité comme catégorie politique de la domination au Moyen-Orient », *Les Rencontres de Bellepierre*, www.lrdb.fr <<http://www.lrdb.fr>> été 2009.

Sonia Dayan dirige par ailleurs la revue *Tumultes*.

DELUERMOZ Quentin

Maître de Conférences, CRESC, Université Paris 13/ Nord. Quentin.deluermoz@gmail.com

Des femmes soldats sous la Commune de Paris : la légion des fédérées .

Si la participation des femmes à la Commune a été mise en lumière, tardivement, celle de la violence qu'elles ont pu infliger demeure peu étudiée. On connaît l'angoisse suscitée par la figure des « pétroleuses », qui renoue avec l'image des « furies » de la Révolution française, mais leur activité proprement guerrière, pourtant attestée, reste dans l'ombre. La situation documentaire, accrue, dès l'époque, par un certain évitement de cet aspect, rend difficile une évaluation chiffrée. A partir de sources éparses, il est toutefois possible d'approcher certaines femmes-soldats, de voir leur tenue, leur armement et leur mode d'action concrets, pour tenter de discuter l'ampleur de la perturbation ainsi induite dans l'ordre guerrier (notamment à propos du fait de donner la mort et de l'écoulement du sang). Il sera alors possible de voir en quoi la Commune a pu – ou non – être un moment de remise en cause d'un « sens de la « transgression anthropologique » »

Quelques publications de Quentin Deluermoz :

- Direction et présentation du numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* "Norbert Elias et le 20e siècle : le processus de civilisation à l'épreuve" (avril 2010)
- « Présences d'Etat, une interrelation police-société à Paris (1854-1880) », *Annales, HSS*, 2009/2, p. 435-460.
- « Quelques échelles de la violence : les policiers en tenue dans l'espace parisien de la seconde moitié du XIXe siècle », *Déviance et société*, 2008, 01, p. 75-88.
- « Ambiguë criminalité : le traitement judiciaire des femmes de la Commune ou le retour à l'ordre sexuel et politique », in Chauvaud F., Malandain G. (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables*, Rennes, PUR, 2009, p. 133-147.

DORLIN Elsa

Maîtresse de conférences en philosophie, Université Paris 1- torchonbrule@yahoo.fr

Girls Gang : le corps de la révolte.

Incipit médiatique : Novembre 2005 – « Les banlieues françaises brûlent, suite à la mort de Zyed et Bouna, le 27 octobre 2005 dans un local d'EDF à Clichy-sous-bois (département de la Seine Saint Denis), où ils s'étaient réfugiés. Mouvements émeutiers spontanés de groupes de jeunes armés de cocktails Molotov, de barres de fer, de pierres, ... ou véritables révolte de la jeunesse défavorisée ? ». Telle fut l'accroche sensationnelle de la majeure partie de nos journaux durant l'automne 2005. Trois ans plus tard... février 2008 – « Un duel entre deux bandes de filles à Chelles (département de la Seine et Marne) est évité de justesse par les forces de l'ordre : les jeunes filles, âgées de 15 à 17 ans, étaient armées de bâtons, de couteaux de cuisine et de tournevis... prêtes à en découdre pour un garçon ». Huit d'entre elles sont interpellées et passent en comparution immédiate devant le juge pour enfants1.

Le récit par et dans lequel notre société tente de comprendre les bandes de filles se décline toujours plus ou moins sur le même thème :

les affrontements entre filles sont motivés par des « affaires de cœur », par la convoitise amoureuse, l'affrontement entre pairs pour un « garçon ». C'est un prétendu texto envoyé par une fille de la bande de Noisiel au petit ami d'une fille de la bande de Meaux qui aurait déclenché le règlement de compte de Chelles en février 2008, lit-on dans le Parisien, comme dans le magazine Elle2. Alors que les médias ont d'abord commencé par relater cette rixe à partir du récit d'un amour déchu, les jeunes femmes interrogées mobilisent, elles, plusieurs facteurs explicatifs pour donner sens et légitimer ce qui s'apparente à un mode d'auto-socialisation féminine minoritaire : la violence en bande. Ces jeunes (filles/femmes), dont il est nécessaire de préciser le genre, tant la jeunesse des quartiers est systématiquement assimilée à la gent masculine, parlent alors de « défense de territoire », d'« honneur », de « respect », de « réputation ». Ces propos correspondent aux discours classiques prêtés aux « jeunes des quartiers populaires », c'est-à-dire aux garçons. Dans la bouche de ces jeunes filles, ces propos ne sont pas seulement « scandaleux », ils deviennent monstrueux.

Après les événements de Chelles, Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des questions d'insécurité, est invité par les journalistes. Ce qui est désormais présenté comme un « nouveau » phénomène de société3 laisse les experts de la délinquance perplexes. L'analyse de Roché est à ce titre particulièrement paradigmatique de la majorité des travaux actuels. Confronté aux événements de Chelles, il constate d'abord que « la barrière entre les sexes diminue. On voit bien, déclare t-il, des hommes acheter des produits de beauté et on voit des femmes être de plus en plus violentes, donc il y a bien un phénomène de masculinisation des filles et plus particulièrement des filles des cités... »4. Ces considérations sur « l'inversion des sexes » sont aujourd'hui monnaie courante. Le recours à la violence en bande, ou entre bandes, apparaît ici comme un mode d'action délictueux sous étroite surveillance depuis les années quatre vingt dix en France. Or, dès qu'il s'agit de bandes de filles, la désapprobation sociale et pénale se double d'un jugement inquiet quant aux mutations de genre dont ferait l'objet les « filles » des quartiers populaires : cette violence féminine participe d'une indistinction des normes de genre, voire d'une véritable virilisation des filles. Pas n'importe quelles filles cependant, le rapport de genre est ici plus que jamais traversé par les antagonismes de classe et la couleur... La jeunesse violente interroge les frontières de genre, mais réaffirme la barrière des classes et la ligne de couleur à l'oeuvre dans la société française. Mutantes sans foi ni loi, les gangs de filles donnent corps à un imaginaire social inquiet des « questions sécuritaires »...

Girls gang : généalogie culturelle d'un féminisme hard core

Nous n'avons pas choisi par hasard d'introduire la question de la violence féminine en bande, à partir de la représentation médiatique de ce phénomène. Prenant acte d'une approche en termes de théorie féministe, nous nous intéresserons, non pas à mesurer empiriquement l'ampleur ou la réalité sociologique de ce phénomène, mais bien à sa mythologie. Entre les deux rives de l'Atlantique, nous entendons proposer une généalogie de la violence féminine en groupe, de ses mythes et contre-mythes, principalement à travers des représentations culturelles de cette violence. A partir d'une étude des productions cinématographiques des gangs de filles, nous voudrions montrer d'une part la permanence de ce thème et, d'autre part, en quoi ces « traductions » culturelles constituent un réservoir et un répertoire d'identifications à disposition des filles, permettant – ou pas – de se représenter sa propre puissance. Les récits en images de violence perpétuée par des groupes de filles – y compris lorsqu'il s'agit d'une mise en scène relevant de la mascarade ou de la parodie – peuvent être définis comme des mises en mythe d'une puissance genrée, à même

de contrebalancer les représentations traditionnellement dichotomiques (puissance/impuissance, domination/soumission, sujet/objet, agresseur/victime, prédateur/proie...). Dans cette perspective, la dimension collective de cette violence est un élément déterminant pour travailler sur la dimension politique de la féminité - sur ce qui pourrait être une histoire du féminisme culturel populaire. Alors que les normes de genre les plus conservatrices circulent communément dans les fictions filmées, celles qui s'attachent à mettre en scène des groupes de femmes violents (vengeurs, hystériques, ridicules, enragés voire féministes), constituent des supports de subjectivation (individuel et collectif) potentiellement subversifs. Cela étant, nous verrons comment ces diverses mises en mythes travaillent la question du rapport de genre, de la sexualité, de la classe, de la couleur : comment se dessine un stéréotype de la fille violente, leader d'une bande, brune, « basanée », noire, populaire, sexuellement hors-norme... Comment les scénarii travaillent à euphémiser, ou pas, cette violence en la subsumant sous des genres très codifiés : Delinquent girls, Rape and Revenge, Cheap pornography, Super Female Heroes... Comment ces violences sont neutralisées, ou pas, par des dénouements qui s'apparentent à de véritables thérapies de genre ou à des formes de « purifications sociales » (la bande se dissout dans et par l'intervention d'un homme, de la loi ou de l'amour...). Enfin, nous voudrions présenter comment les rares productions féministes parviennent à faire éclater ces codes et comment cette production ouvertement féministe négocie le recours à la violence comme modalité militante politiquement efficace. Toutefois, notre émettrons l'hypothèse que, même dans les productions les plus problématiques du point de vue de la reproduction des rapports de pouvoir, le mythe fonctionne : en quoi les représentations les plus caricaturales de la violence féminine en bande, compte tenu de leur caractère exceptionnel, peuvent malgré tout participer d'une culture féministe à même de proposer un autre modèle de conscientisation, alternatif à la victimisation/dénonciation de la violence masculine.

Notre corpus est limité à quelques œuvres choisies en fonction de notre problématique : Jeunes filles en uniforme (1931) ; Girl Gang (195) ; The Violent Years (1956) ; Girls on the Loose (1958) ; The Hellcats (1967) ; She Devils on Wheels (1968) ; Delinquent School Girls (1975) ; Switchblade Sisters (1975) ; Black Sisters Revenge (1976) ; La Louve Sanguinaire (1976) ; I Spit on your Grave (1980) ; Thelma et Louise (1991) ; Bad Girls (1994) ; A Gun for Jennifer (1996) ; Baise-moi (2000) ; Gang Girls (2000) ; Tomboy Commando (2003) ; Boulevard de la Mort (2007)

Publications d'Elsa Dorlin (sélection) :

- (dir.) avec Hélène Rouch et Dominique Fugeyrollas, *Le Corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, "Bibliothèque du féminisme", 2005.
- *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2006, rééd. poche, 2009
- *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008
- (dir.), *Sexe, Race, Classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009.

DUFOURNAUD Nicole

Docteure en histoire, Ingénieure de Recherche, Centre de Recherches Historiques, EHESS- CRH – GRIHL. Nicole.Dufournaud@laposte.net
« Les dames doi[vent] cœur d'homme » : une invitation à participer à l'idéal féodal masculin du métier d'armes au XVIe siècle.

En histoire, la question de la violence des femmes a déjà été étudiée. Sous l'Ancien Régime, le XVIIIe siècle est bien représenté grâce aux travaux de Jean-Clément Martin, Dominique Godineau et Arlette Farge avec Cécile Dauphin. Malheureusement, les XVIe et XVIIe siècles ne sont traités qu'au travers des guerres de Religion et de la Fronde : les femmes y sont soit représentées comme victimes soit comme des sujets d'amusement ou de curiosité.

Pourtant, les dames « doi[ven]t avoir cœur d'homme » comme l'écrit Christine de Pizan au XVe siècle; car elles sont souvent et longtemps seules sur leurs terres. Les dames doivent « savoir les droits d'armes » afin qu'elles soient « preste de ordonner ses hommes » si besoin est, « pour assaillir ou pour deffendre » et elles doivent prendre garde que leurs forteresses soient bien garnies. La dame prête à agir doit aussi « essayer ses gens » et vérifier leur courage¹. En peinture, les dernières représentations de femmes en armes datent de la première moitié du XVIIe siècle : Anne d'Autriche, la Grande Mademoiselle et Marie de Médicis. Pour les historiens, elles représentent des femmes du passé car ils privilégient toujours leur rôle de « victimes » : dans l'imaginaire, les femmes sont douces et ont un idéal à l'opposé des hommes « soudards ».

Les sources ne sont pas aussi catégoriques : les femmes se battent, sont violentes et sont parfois armées. Elles participent à la guerre et ne peuvent pas faire autrement : entre victimes ou combattantes, certaines choisissent l'action. Dans leur vie quotidienne, les femmes apprennent à se défendre : l'utilisation des armes fait partie de l'éducation nobiliaire ; au village, les roturières savent manier le bâton, lancer les pierres, tirer les cheveux et se jeter dans la bagarre. S'y ajoutent celles auxquelles notre imaginaire nous empêche de penser : les femmes guerrières comme les canonnières ou encore les femmes appelées à monter la garde sur les murailles des villes. Se pose alors la question des rapports entre les hommes et les femmes dans une société très hiérarchisée où le rang est plus important que le sexe. Je propose de revenir sur l'historiographie, de dresser une typologie de ces femmes prêtes à user de violence et à prendre les armes dans une société elle-même violente dans laquelle elles agissent pour préserver leurs biens, leurs intérêts et leur vie.

Quelques publications de Nicole Dufournaud :

- Dufournaud Nicole et Michon Bernard, « Les femmes et le commerce maritime à Nantes (1660 - 1740) : un rôle largement méconnu », *Clio Histoire, Femmes et Sociétés, Le genre du sport*, Toulouse, P. U. du Mirail, mai 2006, n° 23, pp. 311-330.
- Nicole Dufournaud, « Les femmes face aux mutations économiques, politiques, religieuses et juridiques dans le duché de Bretagne au XVIe siècle », dans *Le genre face aux mutations, Masculin et féminin du Moyen Age à nos jours*, Luc Capdevila, Sophie Cassagnes, Martine Cocard, Dominique Godineau, François Rouquet et Jacqueline Sainclivier (dir.), Presses Universitaires de Rennes, *Décembre* 2003, pages 169-179, ISBN 2-86847-854-9.
- Nicole Dufournaud et Bernard Michon, « Les Femmes et l'armement morutier : l'exemple des Sables D'Olonne pendant la première moitié du XVIIIe siècle. », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Tome 110, Année 2003, pages 93-113.
- Nicole Dufournaud, *Les femmes en Bretagne au XVIe siècle : étude des pratiques sociales et économiques; Perspectives de recherche et méthodologie*, (mémoire de DEA dirigé par Michel Nassiet), Université de Nantes, faculté des lettres, 2000.
- Jean-Daniel Fekete and Nicole Dufournaud, Compus: Visualization and Analysis of Structured Documents For Understanding Social Life in the 16th Century, Proceedings of Digital Libraries 2000 (DL00). ACM. *June* 2000, pp. 47-55.
- Nicole Dufournaud, Comportements et relations sociales en Bretagne vers 1530, d'après les lettres de grâce royale, (Maîtrise d'histoire moderne dirigée par Michel Nassiet), Université de Nantes, faculté des lettres, 1999.
- Jean-Daniel Fekete et Nicole Dufournaud, Analyse historique de sources manuscrites : application de TEI à un corpus de lettres de rémission du XVIe siècle, *Document Numérique, numéro spécial Les documents anciens*, Hermès, vol.3, 1-2, 1999, pp. 117-134.
- Jean-Daniel Fekete and Nicole Dufournaud, Utilisation de TEI comme support méthodologique au dépouillement de sources manuscrites, Actes du VIème Colloque National de L'Association Française pour l'Histoire et l'Informatique (AHI). nov 1998
- Jean-Daniel Fekete and Nicole Dufournaud, Utilisation de TEI pour coder les documents historiques Colloque Internet pour l'histoire (CNRS, Orléans), nov 1997.

DUPREZ Dominique

Directeur de recherche en sociologie, CNRS-Clersé-Meshs, Université de Lille 1

dominique.duprez@univ-lille1.fr

Comment parlent-elles de la violence ? Récits de jeunes filles brésiliennes engagées dans des activités criminelles.

Au Brésil, la question de la violence est structurante de la vie sociale dans les grandes métropoles urbaines. On n'hésite pas à tuer pour défendre son point de vente (*boca de fumo*). À la fin des années 1990, cette accumulation sociale de la violence atteint son apogée, en produisant ses effets surtout sur les jeunes de la population de Rio de Janeiro, et en devenant la principale cause de la mort des 15-24 ans. Autre chiffre très parlant, en 2007, 788 jeunes de moins de 18 ans ont été tués par la Police en « confrontation présumée » dans l'Etat de Rio de Janeiro. Mais la question de la violence des filles n'est quasiment jamais évoquée dans la littérature spécialisée. Si statistiquement, la part des jeunes femmes dans la délinquance n'est pas très différente de la France, la violence féminine au Brésil n'est pas un phénomène résiduel. Notre contribution prend appui sur une enquête en cours réalisée dans la 4^e métropole du Brésil, celle de Belo Horizonte. À partir d'analyse de leurs dossiers judiciaires croisés avec leurs récits de vie, nous verrons comment des jeunes filles, dès l'âge de 11-12 ans, sont engagées dans des carrières criminelles pour sortir d'une vie de misère dans la favela et comment elles mettent en récit la violence qui les conduit souvent dans un centre d'internement qui ressemble fortement à une prison pour mineurs.

Publications de Dominique Duprez (sélection) :

Duprez Dominique, May 2009, « Urban rioting as an indicator of crisis in the integration model for ethnic minority youth in France », *Journal of Ethnic and Migration Studies* (JEMS), vol. 35, n° 5, p. 753-770.

- Duprez Dominique & Harlan Koff, May 2009, « The 2005 Riots in France: The International Impact of Domestic Violence », *Journal of Ethnic and Migration Studies* (JEMS), vol. 35, n° 5, p. 713- 730.

- Duprez Dominique & Marie-Sophie Devresse, 2008, « L'évolution des usages de drogues et des politiques en Europe et aux Amériques », *Déviante et société*, vol. 32, n° 3, p. 235-251.

- Duprez Dominique & Hebberecht Patrick (eds.), 2003, *The Prevention and Security Policies in Europe*, Bruxelles, VUBPRESS, 250 p.

- Duprez Dominique, 2006, « Comprendre et rechercher les causes des émeutes urbaines de 2005. Une mise en perspective », *Déviante et société*, vol. 30, n° 4, p. 505-520.

- Duprez, Dominique & Michel Kokoreff, 2000, *Les mondes de la drogue*, Odile Jacob.

FELDMAN Nehara

Docteure, Chercheuse associée au CSE, Chargée des cours au sein du programme d'Etudes Africaines du département de Sciences Politiques, Université Ben-Gurion, Israël - neharaf@yahoo.fr

La violence des femmes : acte subversif ou produit dérivé de leur oppression ? Questionnement autour de la violence domestique des femmes à partir des données recueillies dans un village de la région de Kayes (Mali) et à Bamako.

Dans ma thèse j'ai développé une série d'interrogations concernant la nature et les formes que prennent les rapports sociaux de sexe au sein d'une société d'Afrique de l'Ouest caractérisée par une forte mobilité géographique. Ma recherche s'appuyait en particulier sur l'étude des différentes configurations de relations intra-familiales entre hommes et femmes au sein d'un segment de lignage dispersé sur plusieurs territoires, et dont les principaux lieux de résidence (qui sont également les endroits où s'est déroulée l'enquête) sont un village dans la région de Kayes (au Mali), Bamako et la région parisienne. Ce lignage patrilinéaire pratique la patri/ virilocalité ainsi que la polygynie. Il tient la chefferie du village de Bako, son principal lieu de résidence. Ce village se situe au bord du fleuve Sénégal (près de la ville de Kayes) (cf. note 1)

Dans le cadre du présent article je propose de discuter de la violence domestique des femmes à partir des données recueillies principalement au cours de l'enquête réalisée dans l'unité domestique de Kalilou, l'actuel galo tigo [En khassonké, équivalent au français « chef de village »] (y habitent une trentaine de personnes environ). Parallèlement, je mobiliserai des informations recueillies à partir d'entretiens et d'observations auprès de membres de son lignage installés à Bamako durant une enquête qui s'est étalée sur quinze mois entre 2003 et 2007. Il s'agit d'une première approche, étant donné que ces questions ont été, à ma connaissance, peu explorées jusqu'alors dans ce genre de sociétés.

Durant mes séjours au village de Bako j'ai assisté quotidiennement à des scènes de violences physiques commises par les belles-filles de Kalilou à l'encontre de leurs propres enfants (filles et garçons). De même, pendant mes séjours à Bamako, dans la maison d'un des parents de Kalilou, Madyan, j'ai observé d'une manière aussi régulière la violence physique de ses filles aînées en direction de leurs frères et sœurs en bas âge. Mais la violence domestique entreprise par les femmes à Bako n'est pas uniquement dirigée contre les enfants. Des scènes de bagarre entre co-épouses y sont également très fréquentes.

Sans confondre les différentes pratiques de violences domestiques entreprises par des femmes en direction de ceux et celles qui, selon l'ordre social, leur sont subordonné-e-s, et les actes de violence en direction de leurs homologues, il est important de signaler qu'elles ont plusieurs points en commun. Premièrement, la violence domestique des personnes appartenant à la catégorie sociale « femmes » fait partie intégrale des scènes quotidiennes ayant lieu dans la cour des maisons. En fait, elle est beaucoup plus visible que la violence physique entreprise par les hommes. Deuxièmement, elle est complètement banalisée voire légitimée et en dehors de quelques rares exceptions ne suscite aucune sanction. Enfin, comme le souligne Sylvie Ayimpam, il s'agit d'une violence cyclique : « sur le plan synchronique, les victimes des violences familiales tendent de plus en plus à répondre à la violence par la violence [...]. Sur le plan diachronique, les cadets [/ cadettes] et les faibles d'hier, étant les aînés [/ aînées] et les puissants [puissantes] de demain » (Ayimpam, 2008)

Il s'agirait alors dans l'article d'analyser ces pratiques de violences domestiques qui ont lieu dans un contexte bien particulier où elles paraissent, au moins à première vue, complètement inscrites dans l'ordre social (la violence en direction des enfants étant considérée comme un mode légitime d'éducation, et la violence en direction de ses co-épouses présentée comme inhérente à l'institution du ménage polygynie).

L'exposé des logiques sociales qui animent le milieu social étudié et l'examen des scènes de violences concrètes laisse tout de même la question ouverte : s'agit-il uniquement d'un produit dérivé de l'oppression de ces femmes dans un univers marqué par la domination masculine, ou peut-on au contraire interpréter ces actes violents, au moins dans certains cas, comme des actes subversifs ?

(1) Le village a été fondé par le grand-père de l'actuel chef du village durant la deuxième moitié du 19^e siècle. Actuellement, il comporte 32 unités domestiques (dont huit sont dirigées par des chefs de famille issus du lignage fondateur et six y sont liées par alliance matrimoniale). L'économie du village repose principalement sur l'agriculture vivrière et l'élevage. Le maraîchage et l'arboriculture qui se sont développés récemment permettent de commercialiser une petite partie de la production agricole. L'argent envoyé par les ressortissant-e-s du village vivant à l'étranger constitue une source de revenus supplémentaires pour certaines familles. La religion pratiquée par les habitant-e-s du village est l'Islam ; leur langue est le khassonké, une variante du bambara.

« Division sexuelle du travail au village et divisions du groupe des femmes, région de Kayes, Mali », intervention au séminaire international et interdisciplinaire de Dynamiques Rurales et du LISST, Université de Toulouse Le Mirail, 29 janvier 2010.

Quelques publications de Nehara Feldman :

- « Domination masculine et stratégies de pouvoir dans une société multi-locale : les rapports sociaux de sexe et le morcellement de la catégorie sociale « femmes » au sein d'une société originaire de la région de Kayes (Mali) », communication dans le cadre de la rencontre internationale de doctorant-e-s et post-doctorant-e-s des Etudes Africaines, 24-25 juin 2009, Université de Ben-Gurion, Israël.
- « Les concepts féministes à l'épreuve d'un terrain africain », communication au colloque *Le travail comme outil de libération des femmes*, organisé par *Nouvelles Questions Féministes*, 21 avril 2007, Université de Lausanne.
- « The Gendered Division of Space in A Migratory Context », communication au colloque international *African Diasporas: Flows across Time and Place*, mai 2006, Université Hébraïque de Jérusalem et l'Université de Tel-Aviv, Israël
- « L'ethnicisation des rapports de genre : les fonctions ambivalentes des femmes dans une association d'immigrés maliens », in *Migrations Société*, vol. 17, n° 99-100, mai - août 2005, pp. 107-118.

FREEDMAN Jane

Professeure, Université Paris 8, CRESPPA-GTM jane.freedman@gtm.cnrs.fr

Une violence « invisible » : les violences des femmes pendant les conflits armés et les (non)-réactions des organisations internationales face à ces violences

Les représentations dominantes des guerres et des conflits armés dans les discours politiques et populaires établissent une dichotomie entre les hommes combattants et acteurs de violence, et les femmes victimes passives de ces guerres. Mais si il reste vrai que les armées nationales sont composées majoritairement des hommes, il ne faut pas ignorer les rôles actifs joués par les femmes. Une violence « invisible » : les violences des femmes pendant les conflits armés et les (non)-réactions des organisations internationales face à ces violences dans les combats, et les actes violents perpétrés par ces femmes. On estime, par exemple, que 20 pour cent des combattants du LTTE au Sri Lanka étaient des femmes (Parashar, 2008). Les femmes participent aux conflits violents en Palestine ou au Tchétchénie, et elles ont été impliquées dans des violences dans des conflits armés en Afrique, y compris des violences sexuelles contre les autres femmes (Sjoberg, 2008).

L'invisibilité de cette réalité des femmes violentes peut être expliqué par les normes très masculines du militarisme (Enloe, 2007), mais aussi par une réticence de la part des féministes de parler de ces violences. Même si on rejette l'idée des certaines que les femmes sont essentiellement plus paisibles ou plus empathiques que les hommes (Ruddick, 1995), il est difficile de réconcilier une critique de la guerre et des masculinités « militarisées » avec une reconnaissance qu'il existe aussi des formes de féminité qui sont militarisées et violentes. Cet article analysera les violences des femmes pendant les conflits armés ainsi que les causes de l'invisibilité de ces violences. Nous étudierons également les effets de cette invisibilité dans les politiques et des pratiques des organisations internationales qui agissent pour la résolution des conflits et qui mettent en place des processus de maintien de paix et de réconciliation. Nous montrons comment le statut de « victime » accordé aux femmes dans les discours et les pratiques de ces organisations rend problématique une réelle compréhension des transformations des rapports de genre pendant les conflits armés et pose des problèmes pour des processus de réconciliation post-conflit.

Quelques publications de Jane Freedman

2007, *Gendering the International Asylum and Refugee Debate*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.

2007, *Femmes, Genre, Migrations et Mondialisation: Un état des problématiques*, (dir avec J. Falquet, A. Rabaud and F. Scrinzi), Paris: Cedref.

2007, *Persécutions des femmes : savoirs, mobilisations et protection*, (dir avec J. Valluy), Paris : Editions du Croquant.

2009, "Mobilising Against Detention and Deportation: Collective Actions Against the Detention and Deportation of "Failed" Asylum Seekers in France", *French Politics*.

2009, "Protecting Women Asylum Seekers and Refugees: From International Norms to National Protection?", *International Migration*.

2010, « Les mobilisations féministes autour du droit d'asile : des normes internationales au droit national », *Nouvelles Questions Féministes*, 29, 1.

2010, A Gendered Protection for the "Victims" of War: Mainstreaming Gender in Refugee Protection, in A. Kronsell et E. Svedberg (eds), *Gender and the War Question*, London and New York: Routledge (à paraître).

2010, "Mainstreaming Gender in Refugee Protection", *Cambridge Review of International Affairs*, (forthcoming).

GIULIANI Fabienne

Doctorante en histoire, ATER, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, CRHXIXE

fabienne.giuliani@gmail.com

L'impossible crime : imaginaire et pratique de l'inceste féminin dans la France du XIXe siècle.

Crime du tabou et de la sexualité, l'inceste demeure associé dans les consciences à l'empreinte du masculin. Lorsqu'il est commis par les femmes, il entre en désaccord avec cet imaginaire social mais également avec les normes juridiques et morales établies au XIXe siècle sur le crime. Placées dans le registre de l'exceptionnel voire de l'impossible par la société, ces violences sexuelles commises par des femmes sur leurs enfants ou d'autres membres de la famille restent donc quantitativement marginales dans une société incapable de les penser sur un autre mode que celui du mythe. Car s'il est absent des réflexions médicales et juridiques, ou encore des enquêtes sociales, l'inceste féminin se trouve à l'inverse régulièrement appelé sur la scène littéraire qui réactualise les figures de Salomé, d'Agrippine ou de Lucrèce Borgia au cours du XIXe siècle. Cette dichotomie de la place de l'inceste féminin n'est pourtant en rien paradoxale, elle montre au contraire que la perception de l'inceste féminin se traduit dans la société du XIXe siècle sur le mode de l'irréalité et du fantasme. L'empreinte de cet imaginaire voile cependant une pratique différente des discours entretenus par les élites dominantes : les femmes pratiquent, au même titre que les hommes, l'inceste. Selon des modalités certes spécifiques à leur sexe et même à leur genre, elles commettent des violences sexuelles. En raison d'un cadre juridique flottant qui ne permet pas à la justice d'appréhender ces crimes comme des violences sexuelles à proprement parler, ces cas demeurent rares dans le corpus de l'historien qui entend les étudier. Ce silence des sources couplé à celui des discours de la société oriente alors un questionnement qui se porte sur la spécificité du statut des femmes incestueuses dans la société française du XIXe siècle. Cette particularité se traduit notamment dans le corpus des sources sur lequel il faut, dans un premier temps, revenir pour en expliquer les modalités de constitution et d'usage par l'historien. De cet ensemble de document se dégage un imaginaire du crime féminin en dichotomie permanente avec celui commis par les hommes qu'il convient de rappeler dans un second temps. Une différenciation des usages de la violence en fonction du genre de l'auteur qui se retrouve dans la pratique même du crime sur lequel nous nous proposons d'achever notre étude.

Présentation des travaux et principales publications de Fabienne Giuliani

Fabienne Giuliani est ATER à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne. En 2007, elle débute un doctorat d'histoire contemporaine sous la direction de Dominique Kalifa portant sur les relations incestueuses dans la France du XIX^e siècle. L'inceste, comme étude spécifique, n'ayant jamais été abordé par les historiens français, cette thèse a pour objet principal l'analyse des discours sur le crime, du traitement judiciaire de ce dernier et de la pratique de ces sexualités prohibées dans la France du XIX^e siècle. La diversité des sources utilisées permet en effet une approche à la fois globale et détaillée de l'inceste qui appartient tout autant au champ de l'histoire sociale, de l'histoire de la sexualité qu'à celui de l'histoire de la justice. Il s'agit ainsi d'explorer toutes les facettes de ce crime et d'en mesurer l'épaisseur social en multipliant le croisement des sources et les échelles d'analyse. Ces travaux entendent plus largement saisir les enjeux posés à la société du XIX^e siècle par des relations sexuelles pensées comme un agissement antisocial mettant en danger l'avenir de la société française dans son entier.

Articles et contributions à des ouvrages collectifs :

- « Le lien brisé. Les jeunes et l'inceste dans la France du XIX^e siècle (1791-1898) », in BLANCHARD (V.), REVENIN (R.), YVOREL (J.-J.) Dir., *Jeunes, jeunesse et sexualités : 19^e-21^e siècle*, Paris, Autrement, 2010, p. 233-243.
- « L'écriture du crime : l'inceste dans les archives judiciaires françaises (1791-1898) », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, n°5, 2009. Mis en ligne le 02 octobre 2009. URL : <http://acrh.revues.org/index1582.html>.
- « Les monstres passionnels. Les femmes et l'inceste dans la France du XIX^e siècle (1781-1898) », in CHAUVAUD (F.), MALANDAIN (G.) Dir., *Femmes déviantes, femmes victimes : l'ambivalence des femmes en justice*, Rennes, PUR, 2009, p. 159-173.
- « Monsters in the village ? Incest in Nineteenth Century France », *Journal of Social History*, vol. 42, n°4, summer 2009, p. 919-932.
- « La carte mentale de l'inceste dans la France du XIX^e siècle », *Cahiers ADES*, n°2, 2008, p. 111-121.

GUIDEE Raphaële

Maîtresse de conférences, littérature comparée, FoReLL, Université de Poitiers. rguidee@yahoo.fr

Figures politiques de la violence féminine dans le roman contemporain (Philip Roth, Toni Morrison, Graham Swift)

Reconduisant, en même temps qu'elle les nourrit, les représentations communes de la violence au féminin, la violence féminine est très souvent le fait, en littérature, d'héroïnes monstrueuses, dont l'acte exerce une fascination d'autant plus grande qu'il excède toujours les explications pathologiques, politiques, amoureuses ou sexuelles qu'on pourrait lui prêter. Aussi rare qu'elle est nécessairement démesurée, cette transgression de l'ordre sexué tend pourtant à exposer paradoxalement, par la régularité de ses figures et les mécanismes propres à chacun des textes, une forme de nature féminine. De Médée à Lady Macbeth, la monstrueuse violence des femmes trouve une illustration particulièrement frappante au théâtre, où la scène de l'hystérie féminine finit par constituer un véritable horizon d'attente du genre dramatique.

Tout en reprenant certaines de ces figures théâtrales (Christa Wolf, Médée, voix, 1996), le roman contemporain tend à déplacer autant la représentation que l'interprétation communes de la violence féminine. L'excès ne gît plus dans l'acte lui-même, posé comme une limite à toute tentative d'interprétation, mais au contraire dans l'interprétation du geste, infiniment commenté pour y retrouver les sources d'un trouble moins pathologique que politique, moins individuel que social ou historique. Dans *American Pastoral* (1997), Philip Roth montre comment l'engagement terroriste d'une jeune fille de seize ans contre la guerre du Vietnam dévoile l'échec de l'américain dream des années 60. À travers le destin d'un père qui incarne le modèle de la réussite sociale et familiale jusqu'à l'acte meurtrier commis par sa fille, c'est tout le rêve d'innocence d'une construction familiale conçue à l'écart des soubresauts de l'histoire qui se trouve ébranlé. C'est l'histoire, encore, qui motive l'infanticide au cœur de *Beloved* (1987), de Toni Morrison, où une ancienne esclave noire est hantée par le fantôme de l'enfant qu'elle a tué pour lui épargner une vie d'esclave. Enfin, l'avortement clandestin puis le rapt d'un enfant par la femme du narrateur, dans *Waterland* (1983) de Graham Swift, donnent lieu à une vaste tentative d'interprétation historique. La dimension intime de la transgression féminine est progressivement effacée au profit de la généalogie pluriséculaire qui l'explique et, d'une certaine manière, la justifie.

Nous souhaiterions ainsi, dans cet article, explorer deux hypothèses : la première est que la relative sous-représentation de la violence féminine dans le roman conduit les textes exposant la violence physique des femmes à faire sur-signifier cette violence, voire à l'allégoriser pour en faire un lieu de dévoilement des mécanismes politiques, historiques et sociaux. La seconde est que ces textes, par là même, politisent une violence traditionnellement conçue comme intime, et désignent l'exercice de la violence physique comme une façon de prendre sur soi la violence historique.

Présentation et publications de Raphaële Guidée

Raphaële Guidée est Maître de conférences en littérature comparée à l'Université de Poitiers. Elle a soutenu en 2008 une thèse de littérature comparée intitulée « Mémoires de l'oubli : revenance et crise de la tradition dans les œuvres de William Faulkner, Joseph Roth, Claude Simon, Georges Perec et W.G. Sebald ». Elle a publié plusieurs articles sur les représentations contemporaines de la violence historique et politique. Ses recherches portent notamment sur les liens entre littérature et histoire, et sur l'articulation de l'éthique et du politique dans la littérature contemporaine.

Liste sélective de publications :

- « En attendant les fantômes : *Foe* et *Le Maître de Pétersbourg* de J.M. Coetzee », dans Jean-Paul Engélibert (dir.), *J.M. Coetzee et la littérature européenne. Écrire contre la barbarie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Interférences », 2007, p. 123-134.
- « L'éternel retour de la catastrophe : répétition et destruction dans les œuvres de Georges Perec et W. G. Sebald », dans Jean-Paul Engélibert et Yen-Mai Tran-Gervat (dirs.), *La Littérature dépliée. Reprise, répétition, réécriture. Actes du XXXIV^e Congrès de la SFLGC*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 37-47.
- « Londres, capitale des fantômes : W.G. Sebald et les ombres du capitalisme », *Otrante n° 23, Londres fantastique*, Éditions Kimé, printemps 2008.
- Raphaële Guidée et Denis Mellier (dirs.), *Otrante n° 25, Hantologies : les fantômes et la modernité*, Éditions Kimé, juin 2009.

KALUSZYNSKI Martine

Historienne et politiste, chargée de recherche (Pacte CNRS, IEP Grenoble) martine.kaluszynski@iep-grenoble.fr

Genèse d'un savoir, genèse d'une construction. La criminalité ou la naturalisation du regard sociologique. La femme (criminelle) sous le regard savant.

La personnalité criminelle de celui jugé fou à demi, ou complètement, fascine les criminologues ; la personnalité criminelle de celle qu'on juge bonne et dévouée, mère et épouse, déchaîne les réactions et commentaires.

À travers le discours scientifique de la criminologie naissante mais efficace des auteurs masculins de cette société de la fin du XIX^e siècle, imprégnés par leurs valeurs jugent la femme délinquante et par delà même traduisent une vision de ce que doit être la femme. À partir des AAC

(Archives d'Anthropologie criminelle), revue des criminologues français menée par A. Lacassagne, nous passerons au crible les travaux produits sur la femme avant tout « déviante » et qui « catégorisent » les délits de la femme criminelle.

De la production d'un discours sur la nature féminine portée par Lombroso, Ferrero, Broca, Séverin Icard (La femme pendant la période menstruelle, Paris, F. Alcan, 1890) ou le Dr Aubry qui s'étonne que ce problème ne soit pas plus pris en considération, tant il est de la plus haute importance dans l'étude de la criminalité (Dr. Aubry, "De l'homicide commis par la femme", AAC, 1891, p. 267), se poursuivront ainsi dans la revue de 1886 à 1914, un ensemble d'écrits qui s'attachent à ce que j'ai appelé les "crimes-personnes" féminins, ces crimes où les femmes tuent moins, mais quand elle tuent, c'est de pire façon, aux "crimes-propriétés" féminins (la servante criminelle, - la voleuse de grand magasin). Et puis il y a tous ces "crimes-nature féminins" : Infanticide, avortement, prostitution, adultère qui permettent de réfléchir sur la moralité féminine puisqu'il existerait une criminalité féminine typique. Certains se sont demandés si cette criminalité était inférieure ou supérieure à celle de l'homme ? Et en fait si la femme était inférieure ou supérieure à l'homme du point de vue moral ? Pour L. Proal, la moralité de la femme est sept fois plus grande que l'homme : « Il est impossible de ne pas reconnaître à la femme une réelle supériorité morale. » (Proal, La criminalité féminine, extrait du Correspondant, 1890, p. 18). A ces délits se nouent des « dommages collatéraux » qui étoffent un discours sur la famille, l'alcoolisme, la famille désorganisée, union libre, divorce, dénatalité, l'enfance. Enfin, puisque c'est autant la déviance que la criminalité qui fascine nos criminologues, républicains intégrés, hygiénistes modérés et attirés par l'eugénisme ambiant, quelques écrits sont essaimés sur la femme instruite, une autre forme de « monstruosité » qui a ici sa place montrant les deux faces d'une même photo du négatif au positif. Ces écrits sont fortement imprégnés du discours socio-politique ambiant. Le discours sur la femme criminelle restituée, affine une vision de la femme-nature, dominante en ce temps. Elle témoigne de cette idée d'une forme de consensus qui s'élabore sur le danger du sexe, porté et valorisé par la femme.

Présentation des travaux et bibliographie de Martine Kaluszynski

Ses travaux portent sur les savoirs et politiques sur le crime en France sous la Troisième République, l'analyse des modes socio-politiques d'élaboration du droit, la construction socio-historique de l'Etat républicain, des sciences de gouvernement, du droit et de la justice.

Et dans cette perspective, elle mène des recherches sur les usages socio-politiques du droit et de la Justice, la Judiciarisation de la société et du politique, les politiques de justice et production législative comparée (mécanismes démocratiques, médiation et citoyenneté, formes alternatives de justice, nouvelles technologies et droit de punir....)

Elle a publié notamment dans *Autrement* ("Le criminel sous le regard du savant", *Autrement*, série Mutations/sciences en Société, n° 145, mai 1994, p. 74-87.), *Genèses* ("Réformer la société. Les hommes de la Société générale des prisons (1877-1900)" *Genèses* 28, septembre 1997, pp.75-93), *Droit et Société* ("Les artisans de la loi. Espaces juridico-politiques en France sous la IIIème République", *Droit et Société* 40-1998, pp.535-562) ainsi que dans plusieurs ouvrages collectifs : *Entre l'ordre et la liberté, la détention provisoire* (L'Harmattan, 1992), *Histoire de la criminologie française* (L'Harmattan 1994), *Philanthropies et politiques sociales en Europe XVIIIème-XXème siècles* (Paris, Anthropos, Economica 1994), *Les exclus en Europe, vers 1830-vers 1930*, (les éditions de l'Atelier 1999), *Laboratoires du nouveau siècle, La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1920*, (EHESS 2000) *La Juridicisation du politique* (L.G.D.J., 2000)

Liste sélective de publications :

- Kaluszynski (M), *La République à l'épreuve du crime : la construction du crime comme objet politique, 1880-1920*, Paris, L.G.D.J., 2002, 251p.
- Avec Sophie Wahnich: *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 1998
- Avec Jean-Charles Froment et Jean-Jacques Gleizal *L'Etat à l'épreuve de la sécurité intérieure. Enjeux théoriques et politiques*, Grenoble, PUG, 2003, 434p
- Avec Olivier Ihl et Gilles Pollet, *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003, 218p.
- Avec Jean-Charles Froment *La justice saisie par les technologies De la surveillance électronique au tribunal du futur : quel modèle de Justice ?* PUG 2006
- Avec Jacques Commaille (J) *La fonction politique de la justice*, collection symposium, PUG 2006
- Avec Liora Israël, Direction du numéro de la revue *Droit et Société* consacré aux Méthodes pour la sociologie du droit, 2008, n°69/70
- Dupré de Boulois (X), Kaluszynski (M), (sd), *La Critique du droit des années 70 à nos jours. Histoires, influences et perspectives*, Paris, LGDJ, collection Droit et Société, 2010.

LE BAS Clotilde

Doctorante en anthropologie (thèse sous la direction de D. Fassin, à l'IRIS, Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux) clotildelebas@hotmail.com

Usages sociaux de la violence et trajectoires de migrantes algériennes : jalons pour une anthropologie des violences faites aux femmes

Si le genre repose sur une sociabilité différenciée incluant des rapports différents aux ressources, comme l'utilisation de la violence (Cf E. Dorlin, 2008, *Sexe, genre, sexualités*, PUF, Paris ; P. Tabet, 1978, *La construction sociale de l'inégalité des sexes*. Des outils et des corps, L'Harmattan, Paris), les travaux sur la violence des femmes restent minoritaires. La criminalité des femmes a été interrogée dans les années 70. Des approches anthropologiques ont ensuite analysé les violences des mères comme moyens de (re)production des sociétés patriarcales (C. Lacoste-Dujardin ou ceux de M-E. Handman). Plus récemment, des travaux ont pensé les liens entre genre, déviance et violence (cf. C. Cardi, 2007, "Le contrôle social réservé aux femmes: entre prison, justice et travail social", in *Déviance et Société*, n°31, pp. 3-23; S. Rubi, 2003, "Les comportements "déviants" des adolescentes des quartiers populaires: être "crapuleuses", pourquoi et comment? Les recherches sur les conduites violentes des filles", in *Travail, Genre, Sociétés*, n°9, pp. 39-70).

Entrecroiser la question des violences exercées par les femmes, sujet relativement nouveau, et celle, plus classique, de la violence dont les femmes sont victimes dans des sociétés marquées à des degrés divers par la domination masculine, me semble être une piste intéressante (Cf C. Dauphin, A. Farge (dir.), 1997, *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel). Quand, comment et pourquoi des femmes violentées en viennent à utiliser la force physique? Ces utilisations ne peuvent-elle être que « réactionnelles, défensives et impulsives » (cf. M. Jaspard, 1998, *Les violences contre les femmes, La découverte, Paris*) ? Quels troubles dans l'ordre sexué peuvent-elle créer? Comment penser et rendre compte de ces usages ?

Ces interrogations nourriront mon propos. Mon article portera sur les trajectoires de trois migrantes Algériennes avec lesquelles je travaille. Doctorante en anthropologie, je les rencontre, en France et en Algérie, dans des structures associatives. Leurs témoignages – l'acte de témoigner étant cet exercice quotidien et pénicieux de réparation des relations suite à des épisodes douloureux (cf. V. Das, 2001, « The act of witnessing. Violence, Poisonous Knowledge, and Subjectivity », in *Violence and Subjectivity*, Oxford, University Press) – donnent à voir de multiples déplacements de la force physique et de son utilisation: coups quasi quotidiens d'un père, d'un mari ou d'un frère; coups qu'elles leur portent, parfois, de manière défensive; brutalités (re)portées sur leurs propre corps; autorités sur leurs enfants... Retracer leur trajectoire me permettra de montrer que de et dans ces déplacements de l'utilisation de la force physique se dessinent des espaces de pouvoir fluctuant, laissant deviner une

tension permanente entre assujettissement et formation des subjectivités.

Présentation des travaux de Clotilde Lebas :

Doctorante en anthropologie (thèse sous la direction de D. Fassin, à l'IRIS, Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux), elle travaille sur les violences sexistes. Depuis plus de trois ans, elle réalise une ethnographie multi-située, en France et en Algérie, dans des lieux traversés et habités par des femmes Algériennes en situation de rupture familiale. Les histoires qu'elle peut (re)construire à partir de leurs témoignages – cet acte quotidien, douloureux et pernicieux, de réparation des relations sociales suite à des épisodes douloureux – permettent d'interroger la vie du pouvoir, entre processus de subjectivation et d'assujettissement.

LAGORGETTE Dominique

Maîtresse de conférences, Sciences du langage, Linguistique française, Université de Chambéry, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, et Institut Universitaire de France. dominique.lagorgette@univ-savoie.fr

Le continuum entre sorcières et militantes dans les représentations culturelles.

Je me situerai dans la 3e section, "traitement fantasmatique" ; je prévois d'y traiter des pétroleuses et en particulier des descriptions qu'on en a données, en faisant le lien en amont avec les sorcières médiévales (sur lesquelles j'ai déjà travaillé car je suis médiéviste) et en aval avec les militantes d'Action Directe. Mon cadre d'analyse sera les théories de l'énonciation (en particulier sur la circulation des discours) et la pragmatique appliquée à la violence verbale, auxquels j'ajouterai Judith Butler (Excitable Speech et Gender Trouble) ; ma méthodologie : la linguistique de corpus ; mon corpus primaire : Gallica, Factiva, Google, et mon corpus secondaire quelques textes médiévaux spécifiques (Evangiles des Quenouilles ; Procès de Jeanne d'Arc ; textes de Christine de Pizan sur Jeanne d'Arc). J'aimerais pouvoir creuser un point que j'avais juste évoqué en novembre à la journée sur le genre de Luca Greco et Natacha Chetcuti : le continuum entre sorcières (qu'on accusait de tuer enfants, hommes et bêtes) et militantes dans les représentations culturelles.

Publications de Dominique Lagorgette (sélection)

- 1998, "Tabourets du Diable ou crédules innocentes ? Les Evangiles des Quenouilles dans la France de l'Inquisition", *Senefiance*, 42 ; pp.307-322.
- 2006, "La vérité du nom : métadiscours sur le droit nom, métadiscours sur l'origine?", *Bien dire, Bien apprendre* 23, E. Gaucher éd., Lille, Presses de l'Université de Lille 3 ; pp.277-293.
- 2006, "Insultes et conflits : de la provocation à la crise - et retour ?", Crises, conflits, médiations, J. Pain et D. Leeman éd., *Cahiers des Etudes doctorales de Paris 10*, 5 ; pp.26-44. En ligne : http://www.cahiers-ed.org/ftp/cahiers5/C5_lagorgette.pdf
- 2008, « Les insultes par ricochet (fils de, cocu et consorts) : de quelques avanies du lexique insultant - quels critères pour l'outrage verbal ? », *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, M.-A.Paveau et al. éd., Paris, L'Harmattan ; 7-30.
- 2009, « Grandeur et décadence de la « ménagère de moins de cinquante ans ». Etude diachronique de la résurgence et de la réactivation d'un stéréotype dans le discours médiatique », Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue, Hommages à Jean-Claude Anscombre. D. Leeman, éd., Chambéry, en cours, "La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour", in *Genre et pouvoir*, L. Gréco et N. Chetcuti éd. Déc. 2004, "Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques ", *Langue Française* 144, D.Lagorgette et P. Larrivée éd.
- 2009, Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit), Chambéry, Editions de l'Université de Savoie, D. Lagorgette éd.

LE BODIC Cédric

Ingénieur de recherche, Groupe d'échanges et de recherches sur la médecine et la sante en Sciences humaines et sociales (GERMES-SHS), Nantes. cedric.le-bodic@univ-nantes.fr

Peut-on penser la violence des femmes sans ontologiser la différence des sexes ?

Notre proposition répond à l'axe 3 de l'appel à contribution et plus particulièrement à la question des discours théoriques en matière de criminalité féminine. Pour cela nous emprunterons une approche épistémologique. L'ouvrage de Cesare Lombroso, datant de 1895 et intitulé La femme criminelle et la prostituée, nous servira de point de départ. Celui-ci, est bien souvent cité uniquement comme référence incontournable et donc peu discuté car jugé obsolète, voire exotique. Pourtant, par une lecture des travaux issus du champ de la criminologie (essentiellement nord-américaine) et de la psychologie, nous souhaitons montrer comment de nombreux auteurs contemporains reprennent, avec des modèles explicatifs et un vocabulaire différents, les idées de Lombroso relatives aux femmes criminelles et parfois les radicalisent.

La littérature traitant de la criminalité commise par les femmes part bien souvent d'un constat statistique (Cario, 1992, 1997) : celui du peu de criminalité des femmes. Outre des tentatives d'explications portant directement sur la fiabilité des chiffres (importance d'un chiffre noir, relative tolérance des policiers, des pouvoirs publics à l'égard des femmes commettant des actes illégaux...), c'est la démarche de lecture elle-même de ces chiffres qui constitue le fondement des débats et polémiques en criminologie : l'idée de comparer la criminalité commise par les hommes et celle commises par les femmes est-elle pertinente ? On observe effectivement dans ces textes un déplacement du peu de criminalité à une moindre criminalité, à une a-criminalité ainsi qu'à une spécificité de la criminalité dite féminine. Où finalement le taux viendrait situer la norme du côté de ceux qui sont paradoxalement les plus déviants, et où nous assistons à une radicalisation de la différence des sexes. Et, cette forme d'ontologisation de la différence apparaît d'autant plus forte dès lors que l'on s'attarde sur les tentatives de compréhension des passages à l'acte ou de non passage à l'acte. Pour illustrer cela, nous prendrons l'exemple des travaux portant sur les actes d'agressions sexuelles commis par des femmes. Diverses explications vont alors être apportées, faisant régulièrement de la femme criminelle un homme, ce que rappelle Pauline Schmitt-Pantel (1997) au sujet de la Grèce ancienne et que l'on retrouve chez Cesare Lombroso en 1895, et chez différents auteurs de la fin du 20e siècle (par exemple : Allen et Pothast, 1994). D'autres comprendront le faible taux de passages à l'acte des femmes par une tendance à intérioriser davantage, à être auto-agressives plutôt qu'hétéro-agressives (Algan, 1967, Blatier 2006), par une constitution biologique orientant les femmes vers la monogamie conjugale et l'affectivité envers les enfants (Finkelhor et Russel, 1984) voire par une sexualité plus intellectualisée (Alix, 2005).

Nous proposons aussi de montrer comment les théories féministes en criminologie, apparues aux alentours des années 1970 en réaction à la criminologie traditionnelle, jugée partielle et partiale (Parent, 1992, 1998) viennent enrichir ces discours aussi bien théoriques, qu'épistémologiques et politiques par la prise en compte de la question de l'identité. Nous concluons par une ouverture en prenant appui sur certains travaux queers (Butler, 2005) pour tenter d'envisager une criminalité sans sexe a priori, où femme et homme ne renvoient pas unilatéralement, pour l'un au féminin pour l'autre au masculin.

Quelques publications de Cédric Le Bodic

Le Bodic C., Gouriou, La criminalité sexuelle commise par des femmes: critique méthodologique et épistémologique de quelques travaux français et nord-américains, *L'évolution Psychiatrique*, à paraître Mars 2010

Le Bodic C., Villerbu L.M., Questions d'épistémologie dans la criminologie consacrée aux femmes, *Psychologie Clinique*, n°28, vol. 2, 2009, 113-121.

Le Bodic C., Masturbation et thérapeutique: l'exemple du traitement des auteurs d'agressions à caractère sexuel, *Sexologies, Revue européenne de sexologie et de santé sexuelle*, 18, 2009, 291-296.

Boinot K., Le Bodic C., De la belle au clochard: traitement des indésirables, in G. Baudin, P. Bonnin, (eds.), *Faire Territoire*, Paris, Editions Recherches, 2009, 301-318.

Le Bodic C., Gouriou F., A quatre pour un rapport sexuel. Anatomie de la quatrième personne, à partir des trois autres, *L'évolution Psychiatrique*, 72, 2007, 55-67.

Le Bodic C., Criminologie et rapports de sexe, *Revue Internationale de Criminologie et de Police technique et Scientifique*, 4, 2006, 414-425.

Le Bodic C., Sexuation et sexualités : entre politique et éthique : quelles conséquences dans la théorisation sur les auteurs d'agressions sexuelles des deux sexes ?, In M. Tardif (Ed). *L'agression sexuelle, coopérer au-delà des frontières, Cifas 2005, Textes choisis*, pp. 1-25, Montréal, Cifas-Institut Philippe Pinel de Montréal.

MARITZA Felices

Assistant Professor, Department of Criminology, University of Ottawa mfelices@uottawa.ca

Des armes et des femmes : le stigma de l'utilisation de la violence à des fins politiques.

Traditionnellement, les femmes ont été exclues des entreprises politiques et guerrières; ces activités étant considérées contraires à leur nature et aux rôles sociaux qui leur sont assignés. Toutefois, lorsque certaines sociétés font face à une situation de conflit armé interne, certaines femmes s'impliquent directement dans la violence politique. Malgré l'intérêt que ce phénomène pourrait susciter au sein du milieu académique, très peu de recherches scientifiques empiriques se sont penchées sur la participation des femmes, en tant qu'acteurs militaires des conflits armés.

Cette communication propose, sur la base d'une recherche empirique utilisant des histoires de vie, de rendre compte des expériences des femmes au sein des groupes armés contestataires tout en analysant la réaction sociale formelle et informelle que suscite leur implication. Dans un premier temps, nous explorerons les rapports de genre sous-jacents entre les membres d'organisations pratiquant la violence à des fins politiques afin de contribuer à éclairer la complexité des rapports sociaux traditionnels. Par la suite, nous analyserons comment la prise d'armes par des femmes suscite des réactions sociales fort différentes qui viennent questionner, voire bouleverser, les rapports traditionnels de genre et l'idéologie biologisante sur « l'interdiction dictée par la nature » à l'utilisation de la violence par des femmes. Ce faisant, nous porterons notre attention sur les stratégies de résistance mises en place par divers acteurs sociaux formels et informels pour protéger les rapports traditionnels malgré, dans certains cas, un appui à la cause politique prônée par ces femmes. Nous conclurons par une réflexion sur les discours des femmes concernant leur propre utilisation des armes à des fins politiques afin de mettre de l'avant la concomitance entre continuité et transformation des rapports sociaux générés et genrants.

Quelques publications de M. Felices-Luna :

- Felices-Luna, M. (accepted) Forgotten by Criminology: Political Violence and Armed Conflict in Strimelle et F. Vanhamme, (Dir.) *Des droits et des voix. Rights and Voices. La criminologie à l'université d'Ottawa*, Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- Felices-Luna, M. La Justice en République Démocratique du Congo: transformation ou continuité?, *Champ Pénal*
- Gervais, C., Felices-Luna, M. (2010) Special issue on Torture for the Journal of Prisoners on Prisons Vol 19 (2)
- Felices-Luna, M. (2008) Déviante et politique: la carrière des femmes au sein des groupes armés contestataires. *Déviante et Société* Vol 32 (2), p.163-185
- Felices-Luna, M. (2007) L'implication des femmes au sein des groupes armés contestataires: la déviance au service d'une entreprise citoyenne, *Champ Pénal* [online] Vol 4, 25p. (sans numéro de page) : <http://champpenal.revues.org/document3173.html>

MARTIN Jean-Clément

Professeur émérite à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut d'Histoire de la Révolution Française. jean-clement.martin@wanadoo.fr

De la violence des femmes dans la période révolutionnaire, un paradoxe persistant.

Il ne s'agit pas de faire de fausse symétrie avec la violence subie par les femmes de la part des hommes, mais de comprendre le mécanisme global qui régit l'ensemble des relations de genre en mobilisant des événements repérés, qui sont ces actes de violence dont des femmes se rendent responsables.

Dans l'un et l'autre camp, Révolution ou Contre-Révolution, des femmes se distinguent dans des manifestations, des « journées », participent à des émeutes ou à des batailles. De part et d'autre, quelques-unes s'engagent comme soldats, voire commandent des troupes. Des républicaines réclament le droit de porter des armes et d'être considérées comme « citoyennes ». Globalement il est possible d'opposer les femmes contre-révolutionnaires qui accèdent à la violence sans que cela leur soit reproché ou imputé, ni pendant ni après la guerre, alors que les émeutières révolutionnaires sont contrôlées, encadrées, voire emprisonnées, et que les soldates soient renvoyées à l'état de femme. La violence féminine est interdite par les révolutionnaires, à quelques exceptions, au nom d'un statut éternel de la femme ; statut qui autorise leurs opposantes à la liberté d'exercer la violence.

Les mémoires nationales qui plus est stigmatiseront les « tricoteuses » et autres « lécheuses de guillotine ». les représentations qui sont données de ces faits confirment le refus de la femme violente, montrée comme harpie vieillissante ou vierge folle. Le cas de Charlotte Corday est particulièrement significatif en ce sens, pour le camp révolutionnaire, elle est et demeure une hystérique, pour les adversaires, une sainte. La littérature pornographique met en scène les blanches des colonies exerçant leur sadisme à l'encontre des esclaves.

L'explication tient sans doute au rapport au temps. La Contre-révolution marquée par la répétition du temps et l'histoire comme *magistra vitae* peut s'appuyer sur les exemples bibliques pour intégrer la violence féminine dans une répétition des temps, sans que les hiérarchies de genre n'en soient altérées. Une place est même accordée aux prophétesses, meneuses de troupes. La Révolution, inventant un temps nouveau, avec l'instauration de nouvelles hiérarchies, récuse les revendications féminines en tant que menaces évidentes sur le pouvoir inédit occupé par les hommes qui viennent de se libérer de l'autorité des nobles, hommes et femmes, qui pesait sur eux. La femme noble, libre de son corps et éventuellement armée, est crainte et dénoncée, à commencer Marie-Antoinette. La nature féminine qui est en débat du fait même de ces mutations doit être fixée. Les femmes susceptibles de contester le pouvoir masculin, sont des perverses et des dépravées. Catégories où se côtoient les aristocrates et les viragos révolutionnaires.

Le rapport à la violence des femmes renvoie alors à la fabrication sociale telle qu'elle est mise en oeuvre. Notre société, et nos habitudes de pensée et de vivre, dépendent encore manifestement de cette époque, et butent toujours sur ce paradoxe.

Quelques publications de Jean-Clément Martin :

- *La Guerre de Vendée*, Éditions Geste, 2001.
- *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Éditions du Seuil, 2006.
- *Comtesse de Bohm, prisonnière sous la terreur. Les prisons parisiennes en 1793*, Éditions Cosmopole, 2006.
- *La Vendée et la Révolution. Accepter la mémoire pour écrire l'histoire*, Perrin, collection Tempus, 2007.
- *La Révolution française*, Éditions Le Cavalier bleu, collection Idées reçues, 2008.
- *La révolte brisée, femmes et hommes dans la Révolution française et l'Empire (1770-1820)*, Armand Colin, 2008.
- « Violences sexuelles, discours et histoire », *Annales HSS*, 1996, 3, p. 643-661.
- « Travestissements, impostures et la communauté historienne. A propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, 2006, 19, 74, p. 29-46

MAZEAU Guillaume

Maître de conférences, en histoire moderne, Université Paris-I, Institut d'histoire de la Révolution française.

mazeau.guillaume@free.fr

La baignoire et le couteau. Violence politique et construction du genre autour de l'assassinat de Marat (13 juillet 1793).

L'assassinat de Marat par Charlotte Corday est un tournant emblématique dans l'histoire des rapports entre les hommes et les femmes au début de la période contemporaine. Perpétré et immédiatement ressenti comme un violent attentat, l'événement aurait ensuite dû prendre toute sa place dans l'histoire politique de la Révolution française. Pourtant, la rencontre fatale au-dessus d'une baignoire a finalement été réduite à un non-événement, à un fait divers voire à une simple bagatelle, toujours évoquée par les historiens, sans jamais que ceux-ci n'élèvent l'événement au statut d'objet scientifique. C'est ce hiatus qui nous intéressera ici, car il révèle un impensé de l'histoire politique française : le rôle de la violence politique féminine dans la construction de l'Etat moderne, dans sa genèse comme dans son imaginaire. L'effacement de Charlotte Corday du tableau Marat Assassiné de David (1793) souligne cette impossible violence des femmes dans la jeune République.

Si l'alliance inavouable du sexe, de la violence et de la politique a réduit la place de l'événement dans la construction du roman national, c'est pourtant elle qui a obsédé les Français de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle. S'il avait été perpétré par un homme, le meurtre de Marat n'aurait pas rencontré l'écho qu'il a effectivement exercé dans l'imaginaire populaire pendant plus d'un siècle. Nous chercherons ici à montrer l'intérêt comme les limites des approches de genre pour analyser un événement devenu emblématique des rapports entre les hommes et les femmes pendant et après la période révolutionnaire. Les dimensions sexuelles de l'assassinat de Marat ne relèvent pas d'une simple vengeance des femmes sur les hommes ni d'une revendication égalitaire. Elles s'expriment de manière plus détournée à travers l'impact d'une nouvelle religiosité féminine ou la redistribution sexuelle des rôles dans les familles de la noblesse, dont les hommes partent en émigration ou retrouvent temporairement mis hors du jeu politique. D'ailleurs, on verra que Corday n'a qu'en partie pensé ou accompli son geste dans le cadre des rapports de genre, même si la mort de Marat a surtout été ressentie à travers celui-ci. De leur vivant comme juste après leur mort, la figure fraternelle et antipatriarcale de l'« Ami du peuple » et celle de Corday, que l'on qualifie de femme virile ou de femme fatale, participent à redéfinir les frontières politiques et sociales de la féminité et de la masculinité. L'assassinat de Marat et ses effets immédiats pendant la Terreur démontrent que la révolution politique s'accompagne d'une redéfinition du genre et même parfois de la recherche d'un dépassement des affrontements sexués, comme le montre l'androgynie du Marat Assassiné de Jacques-Louis David.

Quelques publications de Guillaume Mazeau :

- *Charlotte Corday en 30 questions*, Geste Éditions, 2006.
- *Le Bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat (1793-2009)*, Champ Vallon, 2009.
- *Corday contre Marat. deux siècles d'images*, Artlys, 2009.
- "La violence évitée. Citoyens ordinaires face à l'assassinat de Marat", *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2010-2 (à paraître).
- "Ecrire la vie de Charlotte Corday. Naissance d'un lieu de mémoire révolutionnaire dans le premier XIXe siècle", *Revue d'histoire du 19e siècle* (à paraître)
- « Le sourire de Marat », *L'Histoire*, juin 2009.
- « De Corneille à Barcelone. Jacques François de Corday d'Armont, ou les espoirs déçus d'un noble en Révolution », *Revue Historique*, n°650, avril 2009, pp. 345-369.
- « Charlotte Corday et l'attentat contre Marat : événements, individus et écriture de l'histoire (1793-2007) », *Annales historiques de la Révolution française*, (position de thèse), N°354 - Octobre/Décembre 2008, pp. 155-162.
- « L'attentat contre Marat vu par la *Chronique de Paris* (juillet 1793) », dans M-E Thérenty (dir.), *Orages*, numéro spécial « Poétiques journalistiques », 2008.
- « Bling-bling à Versailles », *Annales historiques de la Révolution française*, N°352 - Avril/Juin 2008, pp.263-266.
- « Le procès Corday : retour aux sources », *Annales historiques de la Révolution française*, N°343 - Janvier/Mars 2006, pp. 51-72.
- « Les cent vies de Charlotte Corday », *L'Histoire*, mars 2004.
- « Charlotte Corday. Geschichte eines Missverständnisses », *Grenzgänge*, Leipziger Universität, 10. Jahrgang 2003.

MOLIA François-Xavier

Maître de conférences en cinéma, FoReLL, Université de Poitiers. chabizechab@yahoo.fr

Qu'est-ce qu'une femme ? Violence et identité féminine dans la saga Terminator.

Les trois premiers épisodes de la série *Terminator* constituent un excellent observatoire de la définition du féminin et de ses évolutions dans la fiction spectaculaire hollywoodienne des trente dernières années. L'affrontement physique, au cœur du film d'action hollywoodien, est ici le terrain sur lequel hommes et femmes finissent par se trouver en concurrence. Du même coup, ce sont les identités sexuelles, au départ stables, qui se trouvent réinterrogées. Sarah Connor est d'abord une proie vulnérable, dépendante du héros et réduite à son devenir-mère dans *The Terminator* (1984), avant de réapparaître en guerrière bodybuildée dont l'affranchissement passe par l'appropriation d'attributs traditionnellement dévolus au masculin dans le deuxième volet (*Judgment Day*, 1991). Après la mort de Sarah, c'est un robot tueur à la féminité très fortement sexualisée qui manifeste, mais bien différemment, une redoutable maîtrise de la violence dans le troisième et avant-dernier épisode (*Rise of the Machines*, 2003). Je me propose d'analyser ces différentes représentations d'une relation problématique entre féminité et agressivité en les mettant chaque fois en relation avec le contexte industriel et sociopolitique dans lequel les films sont produits. Il ne s'agira pas de rabattre sur les films, pour en faire de simples symptômes, les préoccupations de leur temps, mais de construire des hypothèses explicatives qui s'efforcent de réinscrire les œuvres dans un champ esthétique et idéologique partagé.

Présentation des travaux de François-Xavier Molia

Auteur d'une thèse sur le film-catastrophe hollywoodien, François-Xavier Molia est maître de conférences à l'Université de Poitiers. Son travail

de recherche porte sur le cinéma spectaculaire du New Hollywood et ses équivalents français. Il a collaboré à plusieurs volumes universitaires, dont *Les Peurs de Hollywood* (Antipodes, 2006), *France at the Flicks. Trends in Contemporary French Popular Cinema* (Cambridge Scholars Publishing, 2007) et *Policiers et criminels : un genre populaire européen sur grand et petit écrans* (L'Harmattan, 2009).

NIGET David

PhD en histoire, chercheur post-doctoral au Centre d'histoire du droit et de la justice, à l'Université de Louvain (UCL, Belgique).

David.Niget@uclouvain.be

De l'hystérie à la révolte. L'observation médico-pédagogique des jeunes délinquantes dans la Belgique de l'Après-guerre (1945-1965).

La violence féminine a longtemps été occultée dans les discours par les mésusages masculins de la force, associée à la virilité. Ces représentations s'avèrent particulièrement prégnantes s'agissant des jeunes : alors que la brutalité paraît être constitutive d'une masculinité en construction (et par là même normalisée), la violence des jeunes filles reste impensable, secrète, ou symptomatique de leur état pathologique. Jusqu'à l'irruption des sciences du psychisme dans le champ judiciaire, les jeunes filles n'étaient que très rarement stigmatisées pour leur violence. L'arrivée des institutions d'observation médico-pédagogiques suscite une nouvelle perception de la violence féminine, qui s'incarne désormais dans la catégorie des « troubles du comportement ». Le caractère très normatif de ces institutions stigmatisant le genre, la classe sociale ainsi que l'origine ethnique des jeunes placées sous la toise des experts de la personnalité laisse néanmoins s'échapper la voix des jeunes filles scrutées dans ces institutions, et ceci tant dans le registre de l'intime qu'à travers des stratégies de présentation de soi témoignant d'une volonté de reconnaissance sociale. Ces jeunes filles dont on pointe et suscite en même temps la violence au sein des institutions totales que sont les établissements d'observation, apparaissent comme les métaphores du changement social, signalant l'émancipation de la jeunesse dans les sociétés occidentales des années d'Après-guerre.

Présentation et publications de David Niget

David Niget, docteur et PhD en histoire, est chercheur post-doctoral au Centre d'histoire du droit et de la justice, à l'Université de Louvain (UCL, Belgique). Il est le coordonnateur scientifique du projet de recherche pluridisciplinaire « Jeunesse et violence au XXe siècle : approches socio-historiques », réunissant une équipe de 14 chercheurs.

Ses travaux portent sur l'enfance et l'adolescence devant la justice au XXe siècle, en Europe et en Amérique du Nord. Il travaille actuellement sur l'influence de la psycho-pédagogie dans ce champ, avec l'étude d'une institution « d'observation » pour jeunes filles délinquantes présentant des "troubles du comportement". Plus largement, il s'intéresse à l'histoire des conditions de vie et de la culture de la jeunesse populaire, ainsi qu'aux processus sociaux qui président à sa stigmatisation.

Il a dirigé plusieurs numéros de revues, dont: "Jeunesse déviante et justice, XIXe-XXe siècles. Europe, Amérique, Russie", Histoire et sociétés, no 25-26, 2008, ainsi que: "Violences et jeunesse", Revue d'histoire de l'enfance irrégulière, no 9, 2007. Il prépare la publication de deux ouvrages collectifs, un premier consacré à la problématique du risque et de la vulnérabilité dans une perspective historique, un second consacré à l'expertise face à la violence juvénile. L'ouvrage issu de sa thèse de doctorat, intitulé *La naissance du tribunal pour enfants. Une comparaison France-Québec*, est paru aux Presses universitaires de Rennes en octobre 2009.

THOMAS Leonard

Allocataire-moniteur, doctorant en science politique, CERAPS – Lille 2

LELIEVRE Maxime

Etudiant en Master 2 recherche en sociologie, GRS – Lyon 2 / ENS-Lsh, tl.leonard@laposte.net

Quand les femmes sont « dangereuses » : les conditions de la subversion des rôles genrés lors des jugements en comparution immédiate.

Quand ils ont à siéger lors des procès correctionnels, les magistrats s'attendent à ce que les prévenus présentent les caractéristiques de masculinité, d'origine populaire et de précarité sociale et professionnelle (Léonard, 2008). De ce fait, quand un individu se présente devant le tribunal sans être doté de l'ensemble de ces caractéristiques, le portrait cohérent du prévenu est alors brouillé.

Le fait d'être une femme peut alors produire des effets de désidentification (Goffman, 1963) par rapport à l'idéal-type délinquant. Quand une femme est mise en cause pour un délit fortement connoté « masculin » (violences et a fortiori violences conjugales), la trame du procès n'apparaît plus conforme à l'« ordre des choses » : les magistrats peinent à s'accorder sur l'interprétation de ces cas. Apparemment standardisées pour les procès d'hommes, les décisions prises à l'encontre des femmes apparaissent imprévisibles.

Pourtant, en dépit de ce brouillage des représentations, la fréquence des condamnations chez les femmes poursuivies est à peine inférieure à celle qu'on constate chez les hommes. Il n'apparaît pas forcément évident que les hommes et les femmes soient inégaux devant la loi malgré le fait que les magistrats mobilisent des représentations différentes de ce que les uns et les autres seraient « enclins à faire » (Gelsthorpe, Loucks, 1997). En justice, les normes de genres s'effacent-elles au profit d'une égalité de traitement ? Ou, au contraire, la conformité ou la subversion des normes sociales de genre et des représentations les plus communément admises affectent-elles malgré tout la trame du procès ?

Dans l'intention de faire varier les échelles d'observation (Lahire, 1996), nous nous appuyons sur un matériau empirique varié (observations de procès, minutes de jugement...) reposant sur 969 cas de procès en comparution immédiate. C'est sur celui-ci que repose notre interprétation de l'effet du genre dans les décisions prises par les magistrats. Il s'agira de comprendre comment les représentations de genre sont mobilisées et conditionnent les sanctions. Nous utiliserons un cadrage théorique inspiré de l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1963, 2002 [1977]) afin de comparer différents cas d'hommes et de femmes dans des procès similaires en termes de délits et de caractéristiques individuelles des prévenus (casier judiciaire, nationalité, situation professionnelle ...).

Nous montrerons que, contrairement à une représentation véhiculée par un certain nombre des travaux qui portent sur la question, la manière dont un individu est classé par les magistrats, ne dépend pas seulement de ses caractéristiques individuelles (dont le sexe fait partie), mais plus généralement du rôle qui lui est attribué dans une « histoire », celle du délit pour lequel il est mis en cause et que les juges reconstruisent à partir d'informations toujours partielles (Pennington, Hastie, 1992).

Nous montrerons ainsi que les conceptions stéréotypées de la division genrée du travail social (l'homme en position de breadwinner, actif et agresseur contre la femme en position de care, passive et victime) sont mobilisées par les magistrats pour attribuer une place à chacun-e des protagonistes de l'« histoire » qu'il s'agit de reconstituer. Mais la position de chacun des protagonistes de l'histoire est toujours évaluée relativement à la position des autres protagonistes. En conséquence, si le sexe du prévenu est un élément structurant la manière dont il est considéré, celui des autres individus de l'histoire (« victimes », « complices », membres de la famille, etc ...) participe également à y définir sa position. Les schèmes interprétatifs genrés n'expliquent alors pas seulement les inégalités de sanctions entre hommes et femmes, mais également celles entre personnes de même sexe, ainsi que l'apparent paradoxe de l'égalité des peines entre personnes de sexes différents.

Publications de Thomas Léonard

Thèmes de recherche : sociologie du droit et de la justice, sociologie du genre ; recherches sur la territorialisation de la justice et sur les inégalités sociales face à la justice.

- 2008-2010 : Thèse intitulée « les politiques pénales modelées par le territoire : une approche comparative de l'application de la procédure de comparution immédiate en France » : la généralisation à la France entière de résultats obtenus sur une seule juridiction par certains travaux de recherche portant sur la justice semble révéler une croyance dans le fait que l'application de la loi serait peu dépendante du territoire dans lequel elle prend place. Pourtant, il apparaît que, si un ensemble de contraintes (politique du ministère de la justice, textes législatifs ...) favorisent l'uniformisation de l'application de la loi par les magistrats, d'autres éléments (moyens organisationnels, politique particulière du parquet, dispositions singulières de ses magistrats, délinquance du territoire ...) font que l'application d'un même texte est toujours fonction du contexte singulier dans lequel elle est effectuée.
- 2010 : « Ces papiers qui font le jugement. Inégalités entre Français et étrangers en comparution immédiate », à paraître.

Publication de Maxime Lelièvre

2009: avec S.Lindgren, « In the laboratory of masculinity. Renegotiating gender subjectivities in MTV's Jackass», *Critical studies in medias and communication*, Vol.26, 5, pp. 393-410.

WATREMEZ Vanessa

Sociologue et doctorante en travail social à l'Université Laval de Québec (thèse sur la violence dans les relations lesbiennes), rattachée au CRI-VIFF.

airlibre.association@gmail.com

Violences dans les couples lesbiens.

Recension des écrits sur la violence dans les relations lesbiennes. Le phénomène de la violence des femmes vient s'inscrire sur le devant de la scène sociopolitique et universitaire où les analyses apparaissent divergentes et les enjeux décisifs. En effet, le débat autour de ces questions tend à se poser en ces termes : si les femmes sont toutes aussi violentes que les hommes, et s'il y a autant de violence dans les relations homosexuelles qu'hétérosexuelles, alors le sexe de la personne et l'orientation sexuelle ne seraient pas des facteurs pertinents pour étudier la violence (on va alors se tourner vers des facteurs individuels). Nous sommes pris dans un phénomène de déssexualisation et d'individualisation des phénomènes. Face à cela apparaît la nécessité d'inscrire ces phénomènes dans une analyse des rapports sociaux de sexe.

L'article propose une recension des écrits sur la question, et l'accent sera mis sur les études ayant cherchées à mesurer l'ampleur du phénomène et des facteurs associés à la violence. Enfin, une discussion critique sera proposée.

L'ampleur du phénomène. Les premières études se sont attachées à mesurer les taux de violence dans les relations lesbiennes. Nous verrons que l'intérêt de produire ces chiffres a évolué dans le temps, où l'on est passée d'une recherche de légitimité du phénomène afin de proposer des réponses et services adaptés, à une interrogation des analyses des rapports sociaux de sexe afin de définir si la violence est ou non sexuée.

Limites de ces études : par rapport à la définition même de la violence, des biais dans les instruments de mesure, dans la construction des échantillons...

Les facteurs associés à la violence : l'alcool et la toxicomanie ; la transmission intergénérationnelle de la violence ; les dysfonctionnements au sein des couples ; le pouvoir dans le couple ; des problèmes de santé mentale, des traits de personnalité et psychopathologiques ; et l'influence des contextes sociaux.

Limites de ces études : des théories hétérocentrées, absence de groupes de contrôle, confusion entre ce qui relève des facteurs associés et des symptômes de la violence...

Discussion. La grande majorité des études cliniques et populationnelles autour de la violence dans les relations lesbiennes ont essentiellement étudié des facteurs individuels, et ont ainsi participé à déssexualiser la violence et à la sortir de son contexte social de la domination masculine. Enjeux pour le féminisme : inscrire ces phénomènes dans une analyse des rapports sociaux de sexe pour comprendre comment la société construit ces violences, et pour pouvoir analyser les changements qui s'opèrent dans les rapports sociaux de sexe.

Nous verrons en quoi et comment la violence des femmes apparaît comme étant un marqueur dans l'évolution des rapports sociaux de sexe, comme venant attester des glissements et des transgressions du genre dans une vision moderne des rapports sociaux de sexe.

Conclusion. Au regard de cette recension, il ressort qu'il est important de circonscrire le sujet de recherche, et de porter un regard critique sur les différents cadres d'analyse qui s'offrent à nous pour l'analyser. En effet, nous pouvons analyser la violence des femmes et des lesbiennes différemment, ce qui, selon le cadre retenu, peut conduire soit à remettre en question les analyses de la domination masculine ou, à l'opposé, à enrichir et élargir nos connaissances des rapports sociaux de sexe.

Travaux de Vanessa Watremez Formatrice sur les rapports sociaux de sexe, les violences faites aux femmes, et le lesbianisme Vanessa Watremez a réalisé en 2008 en tant que chargée de recherche – avec la collaboration du CNIDFF (Paris), d'Artémisia (Toulouse), et de AIR-Libre (Albi) – une enquête qualitative sur l'hétérosexisme et la lesbophobie vécus par les lesbiennes en milieu de travail en France. (40 interviewées dans diverses régions de France), dans le cadre du programme européen « DELEDIOS ». En même temps intervenante sociale dans des associations d'accueil de femmes victimes de violence (coordinatrice, accueillante, animatrice de groupes de parole), elle a réalisé des programmes, des guides et brochures sur les violences faites aux femmes :

- 2007 - Paroles de femmes (Gaillac) et GRSP Midi-Pyrénées : Rédaction d'un guide régional à l'intention des professionnels de la santé à propos des conséquences des violences sur la santé des femmes (avec la participation de femmes concernées), validé par l'Ordre des médecins.
- 2006 - AIR-Libre et CRIPS Ile-de-France (Paris) : Brochure L n°5 « Les violences dans le couple lesbien».
- GIVCL (Montréal) (Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes), maintenant CSL, et CRI-VIFF (Québec)
- 2006 - Création d'un programme de deux journées de formation en violence conjugale.
- 2005 - Création d'un guide d'intervention de groupe en violence conjugale pour les victimes.
- 2004 - Création d'un guide d'intervention de groupe en violence conjugale pour les agresseurs.
- 2001 - Travail de recherche sur un programme d'intervention en violence conjugale.